

Encore de beaux jours pour la coopération monétaire internationale ? page IV

Sans inflation, l'Etat doit équilibrer ses comptes, Maastricht ou pas page V

Le Monde

ECONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 6 MAI 1997

Les enfants de la transition en Europe de l'Est, une génération sacrifiée page VIII



CLASSÉES pages VI-VII et pages IX-X

Les nouveaux rouages de l'inégalité

D O S S I E R

Ironie du sort : l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale aura interrompu l'examen du projet de loi contre l'exclusion. La réduction de la fracture sociale, thème-phare du candidat Jacques Chirac en 1995, fait les frais du calendrier électoral. L'examen de ce texte dit « de cohésion sociale » sera repris au lendemain des élections si la droite est reconduite, a assuré Alain Juppé. Mais force est de constater que, depuis deux ans, sous l'action de son gouvernement, la situation des exclus ne s'est pas améliorée.

La montée des inégalités n'est pas l'apanage de la France. C'est même, selon Jean-Paul Fitoussi et Pierre Rosanvallon dans le *Nouvel Age des inégalités*, la caractéristique de l'époque. Elle est commune à la plupart des pays développés et prend différents visages. Inégalités de revenus dans les pays anglo-saxons, chômage en Europe, montée de l'exclusion un peu partout. La mondialisation est accusée d'en être la cause. Ne sert-elle pas plutôt de bouc émissaire ? Les griefs sont connus : le commerce avec les pays en voie de développement, à la main-d'œuvre bon marché, serait le grand responsable de cette paupérisation.

Peu convaincante compte tenu de la faiblesse des échanges entre les pays « riches » et les Etats incriminés, cette thèse est réfutée par un grand nombre d'économistes. « Comment des échanges si limités pourraient-ils avoir des effets si vastes ? », s'interroge Mark Pearson, chargé des politiques sociales à l'OCDE. En 1994, la part des biens

▼ Pays riches
Montée de l'exclusion, différences de revenus en hausse dans les pays anglo-saxons, chômage en Europe : les fractures sociales s'aggravent depuis la fin des années 70

échangés entre les pays de l'OCDE et le reste du monde s'est élevée à 3,52 % de leur PIB contre 2,60 % en 1972, soit une progression d'un peu moins de 1 % sur une vingtaine d'années. Difficile d'accuser ce « 1 % » du choc survenu dans les années 80 en Europe ou aux Etats-Unis. Le Fonds monétaire international estime, pour sa part, que la mondialisation ne serait à l'origine que de 10 % à 20 % des changements intervenus en matière de distribution des salaires et des revenus dans les économies avancées.

Des estimations que ne dément pas l'économiste Daniel Cohen dans son nouveau livre, *Richesse du monde, pauvreté des nations*. « Aux Etats-Unis, on estime que la hausse des importations en provenance des

pays du Sud a détruit environ 6 % des emplois non qualifiés de l'industrie manufacturière. Or l'industrie manufacturière elle-même ne représente que 18 % de la force de travail américaine. Ces chiffres sont si faibles qu'il est impossible (...) d'attribuer plus du cinquième de la hausse des inégalités à la concurrence du Sud, qu'elle provienne du commerce international ou de l'immigration », note-t-il. En France, les échanges avec les pays en voie de développement seraient même générateurs d'emplois non qualifiés, du fait des exportations de la filière agroalimentaire.

Deux économistes, Claude Vimont et François Farhi, ont précisé le cas français. Dans un ouvrage intitulé *Concurrence internationale et balance en emplois* (Economica), ils évaluent les effets du commerce extérieur en termes de création d'emplois (par l'exportation) ou de destruction d'emplois (par l'importation). En 1995, pour la deuxième année consécutive, le solde s'est révélé excédentaire en emplois (+116 000). Non seulement le nombre des ouvriers non qualifiés est élevé à l'exportation, mais il a augmenté de 13,5 % entre 1988 et 1995.

Si la mondialisation n'est pas en cause, comment expliquer le phénomène inégalitaire à l'œuvre partout ?

Martine Laronche
Lire la suite page II

- Entretien avec Anton Brender, professeur associé à Paris-Dauphine p. II
- Comment la mondialisation réduit la pauvreté... en Asie p. II
- « Ascenseur social » : l'école pourrait mieux faire... p. III
- Questions-réponses p. III

CHRONIQUE

par Sophie Gherardi

Feu les luttes ?

Sous le soleil du 1^{er} mai, les syndicats français ont défilé ensemble pour la première fois depuis quatorze ans. Campagne électorale aidant, les « manifs » traditionnelles ont fait des scores ronds par rapport aux années précédentes : entre 60 000 personnes (selon la CGT) et 23 000 (selon la police) à Paris, et plusieurs milliers en province – peut-être à la faveur de la « décentralisation » jouée par les têtes d'affiche, Nicole Notat (CFDT) intervenant à Nantes et Marc Blondel (FO) à Bordeaux. Resté parisien, Louis Viannet (CGT) a affirmé qu'« aggraver la diminution des dépenses publiques, poursuivre l'allègement des charges des entreprises, intensifier les privatisations, comme le souhaite le CNPF et le laisse entendre la majorité actuelle, ne peut que conduire à la multiplication des conflits ». Cette formulation est bien défaitiste. Déplorer le risque de multiplication des conflits ? Mais ils n'ont jamais été aussi peu nombreux ! La CGT doit bien le savoir, puisque ce syndicat est à l'origine, bon an mal an, du tiers des mots d'ordre de grève. La triste vérité, c'est que la combativité des travailleurs est au plus bas.

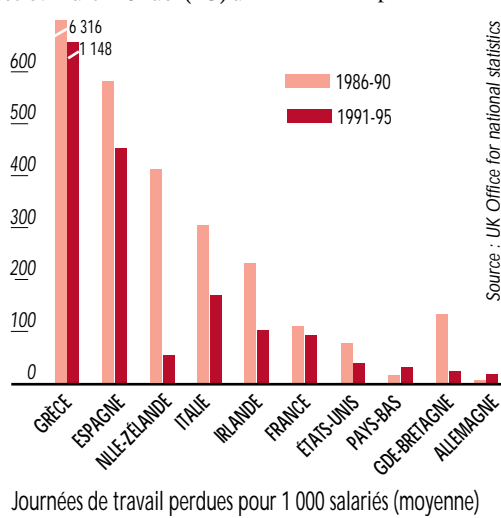
En 1996, les journées perdues pour cause de grève dans les entreprises ont péniblement atteint 390 000, selon les estimations du ministère du travail. Il y a deux décennies, les grèves faisaient perdre, chaque année en France, trois millions de journées de travail ; dans la première moitié des années 80, on en était à 1,5 million ; on est passé au-dessous du million dans la seconde moitié, et pour la première fois au-dessous du demi-million en 1992. Et en 1995 ?, dira-t-on. 1995 est une année exceptionnelle, historique elle aussi, avec un nombre de jours de grève total de 5 883 000, du jamais vu depuis mai 1968. Mais si l'on retranche de ce score les journées de grève de la fonction publique en novembre et en décembre (3,8 millions) et des salariés des entreprises publiques à statut (1,3 million), on se retrouve, même pour l'année 1995, avec un faible nombre de conflits dans les entreprises privées.

On serait tenté d'expliquer cette faiblesse par le chômage. Les statistiques du ministère du travail ne confirment qu'en partie cette hypothèse, car au plus fort de la récession, en 1993, la défense de l'emploi n'était la cause que de 50 % des conflits dans les entre-

prises, les autres motifs concernant les salaires, les conditions de travail, voire, de plus en plus, les primes et avantages annexes. D'ailleurs, la baisse du recours à la grève est vraie dans presque tous les pays de l'OCDE, qu'ils soient ou non frappés par le chômage, qu'ils aient ou non des syndicats forts, qu'ils aient ou pas une tradition revendicative. « Les luttes » – comme on ne dit plus guère – souffrent d'une crise de langueur profonde dans les pays développés. Peut-être est-ce à cause de la perte de la référence marxiste qui les légitimait, bien au-delà de l'influence politique du communisme ? Peut-être. Le paradoxe, c'est que les salariés mécontents tendent maintenant à se tourner vers les partis politiques pour chercher des défenseurs. Les socialistes ne se sont-ils pas prononcés pour une hausse des salaires ? Les expériences passées devraient pourtant inciter à la prudence. Les années 80 ont été celles de la décelération salariale, tandis que la véritable période d'euphorie pour le pouvoir d'achat, ce sont les années 70 : après la très

forte augmentation du salaire minimum arrachée en 1968, « les luttes » – sous forme de nombreuses grèves – accompagnent des revalorisations permanentes. Les gouvernants, alors, ne voyaient pas les hausses de salaire comme une nécessité « keynésienne » pour relancer la demande. Ils faisaient comme le patronat, ils cédaient à la pression et aux revendications.

Les salariés du privé devraient retrouver la vigueur de leurs collègues du public : eux, les luttes, ils connaissent encore. Et ça marche. Le pouvoir d'achat des fonctionnaires est le seul à progresser, leurs retraites sont en moyenne 40 % plus élevées, ils cotisent moins, et moins longtemps que leurs homologues du privé, sans parler du temps de travail. Les salariés des entreprises publiques à statut sont à peu près logés à la même enseigne, et le gouvernement Juppé a trouvé à qui parler lorsqu'il a cherché à remettre en cause leurs régimes spéciaux de retraite. Qu'en conclure ? Que les catégories qui sont aujourd'hui en meilleure posture sont celles qui n'ont pas hésité à exercer des pressions. Les fonctionnaires, mais aussi les agriculteurs, virtuoses à capter les aides en tout genre, le patronat, imbattable pour obtenir tous les allègements d'impôts et de charges sans rien lâcher en échange. Travailleurs, comme dit l'Evangile : « Frappez, et on vous ouvrira. »



Source : UK Office for national statistics

Un Monde de carrières à portée de clavier

Consultez toutes les offres d'emploi parues dans *LE MONDE* et dans 18 autres titres de presse.

Recherche multi-critères : fonction, secteur, lieu, mot-clé

Mise à jour hebdomadaire le **jeudi**

■ Sur Minitel
3615 LEMONDE (2,23 F/min)

■ Sur Internet
<http://www.lemonde.fr/emploi>

Une façon
SIMPLE
FIABLE
EFFICACE

- de rechercher un emploi
- de retrouver une annonce déjà parue

INTERNATIONAL UNIVERSITY OF AMERICA
IUA The Link Between Continents

UNIVERSITÉS À NEW YORK ET SAN FRANCISCO

MBA Master of Business Administration in International Management

- Programme intensif de 12 mois.
- Pour diplômés de l'enseignement supérieur, avec expérience professionnelle ou stages validés.

ieMBA International Executive Master of Business Administration

- Compatible avec vos activités professionnelles de salarié
- 520 heures de formation intensive :
 - 10 séminaires à PARIS : 240 heures
 - 280 h en juillet/août à SAN FRANCISCO et/ou NEW YORK

IUA, School of Management
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : 01-45-51-09-09 - Fax : 01-45-51-09-08

IUA, New York - Paris - San Francisco
E-Mail : IUA @ IUA.EDU

IUA

Anton Brender, professeur associé à Paris-Dauphine

« L'exclusion peut mettre en cause la paix civile »

Ancien directeur du Cepii (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), Anton Brender est directeur des études économiques de la CPR (Compagnie parisienne de ré-compte).

« Vous estimez que la mondialisation ne supprime pas la concurrence, mais qu'elle l'accroît. Est-ce une source supplémentaire d'inégalités ?

– La concurrence entre les entreprises a toujours existé et n'est pas près de disparaître. Mais paradoxalement, la mondialisation a exacerbé une deuxième forme de concurrence, entre nations, dans laquelle les différents pays sont mis en concurrence par le biais, notamment, de leurs entreprises. En effet, plus l'économie est mondialisée, plus ce qui bouge – capitaux et entreprises – met en concurrence ce qui ne bouge pas. Ce qui ne bouge pas, ce sont les pays. Il y a donc aujourd'hui une très forte concurrence entre pays au niveau de la fiscalité, des rémunérations des travailleurs, de la législation sociale... Voilà pour la concurrence entre Etats.

» Mais, à l'intérieur de ces mêmes Etats, apparaît un autre phénomène. Les individus ne sont pas, à proprement parler, mis en concurrence, mais leurs situations face à cette concurrence mondiale sont de plus en plus différentes. Certains sont assez bien placés, d'autres beaucoup moins bien. A en croire Robert Reich, l'ancien secrétaire américain au travail de Bill Clinton, ceux qui s'en sortent bien, ceux qu'il appelle « les manipulateurs de symboles », peuvent se désolidariser assez vite des autres. Ils peuvent prospérer même si leurs compatriotes moins fortunés s'enfoncent dans la détresse.

» L'idée que je défends est qu'il y a là dans cette thèse quelque chose de profondément erroné. Peut-on durablement avoir, au sein d'une même société, une partie de la population qui vit à l'heure mondiale et n'est pas menacée par la concurrence parce qu'elle est capable de lui faire face ? Et l'autre partie de la population qui peu à peu est exclue et voit son niveau de vie régresser ? Il y a toujours eu une minorité d'exclus. Le fait nouveau aujourd'hui est que cette minorité augmente dangereusement.

» Il faut faire très attention : une part importante de notre productivité est liée au capital social dont nous disposons, à une série de constructions, de conventions,

d'accords sociaux patiemment mis en place au fil des ans. Trop d'exclusion peut progressivement miner ce capital social. Or même les fameux « manipulateurs de symboles » doivent largement leur productivité, leur efficacité, à l'existence de ce capital social qui leur a notamment permis de se former. Si on n'y prend pas garde, il peut arriver que la montée de l'exclusion atteigne un niveau tel qu'elle mette en cause ce capital, voire un jour la paix civile. On découvrira alors que la productivité d'un pays ne repose pas seulement sur des machines et sur des compétences techniques, mais parce que tout cela fonctionne ensemble de manière efficace grâce à des rouages sociaux bien huilés. Une solidarité sociale lucidement assumée est un facteur central de compétitivité.

– L'autre danger que vous évoquez est celui qui concerne le sort des classes moyennes. En quoi consiste-t-il ?

– Nous assistons en ce moment à un laminage des classes moyennes. D'une part, la France est en concurrence avec des pays à bas salaires. Mais aussi, de plus en plus, avec des pays où les salaires ont progressé. Aujourd'hui, quand la Chine ou le Vietnam font irruption dans la concurrence internationale, ils ne nous retirent plus rien. Ils retirent à la Thaïlande, à la Corée. Ce qui était importé de Corée, vient aujourd'hui de la Chine ou du Vietnam. C'est désormais entre eux que ces pays se battent pour conquérir des parts de marché.

» Mais on assiste également à une montée en puissance d'un certain nombre de pays qui sont de plus en plus développés et qui gagnent des parts de marché sur les secteurs où ils bénéficient certes de salaires plus bas que les nôtres, mais avec des niveaux de productivité élevés : on a là un puissant facteur d'érosion des classes moyennes. Surtout si l'on ajoute qu'entre pays de même niveau de salaires, une bonne part de la concurrence se fait par compression des coûts salariaux, par des gains de productivité.

– Pourtant dans votre récent ouvrage, *L'Impératif de solidarité (La Découverte, 1996)*, vous insistez sur le fait que les gains de productivité peuvent être un des remèdes à la montée des inégalités. Comment ?

– D'abord, il faut répéter que sans croissance, le problème du chômage ne peut que s'aggraver.

Mais, à elle seule, la croissance ne suffira pas à le résoudre. Une grande partie du problème provient du manque de redéploiement : des emplois sont détruits par le progrès technique, et par les importations de produits à fort contenu en main-d'œuvre. C'est normal. Ce qui l'est moins, c'est que nous ne parvenons plus à créer suffisamment de nouveaux emplois dans de nouveaux secteurs.

La seule façon de réduire les inégalités consiste à faire croître un peu plus vite les revenus les plus bas sans prélever de façon trop lourde sur les autres. Pour cela, il faut que les gains de productivité soient relativement importants et qu'ils bénéficient en priorité à ceux qui sont en retard. Cela passe

par une meilleure qualification. L'idée est qu'il faut doubler d'effort sur la formation, la qualification, l'insertion de tous ceux qui sont au bord de l'exclusion, pour qu'ils puissent peu à peu occuper des emplois à productivité plus forte où ils pourront donc aussi être mieux rémunérés. C'est ainsi que l'on peut tenter d'arrêter l'érosion des classes moyennes.

– Pourtant, on a l'exemple des Etats-Unis, qui connaissent une croissance durable, qui ont retrouvé des gains de productivité et qui demeurent un des pays les plus inégaux...

– Je vous ferai remarquer que les gains de productivité aux Etats-Unis sont très médiocres. L'Allemagne connaît des gains de productivité de 3 % par an. Aux Etats-

Unis, on est à moins de 1 %. D'où, effectivement, pour une croissance donnée de l'activité, des créations d'emplois plus fortes. Mais la fascination pour le modèle américain ne doit pas faire oublier que nous sommes confrontés à deux problèmes : celui, immédiat, de résorber le chômage, et celui, qui viendra juste après, de pallier la baisse du nombre des actifs. Ces deux problèmes doivent être traités en même temps. On ne peut pas se plaindre qu'il n'y ait personne pour payer nos retraites et, de l'autre, se dire qu'il ne faut pas se préparer à être toujours plus productifs.

» Demain, il faudra que de moins en moins de personnes au travail permettent à de plus en plus de gens qui ne sont pas en ac-

tivité de vivre sans baisse de leur niveau de vie. Cela ne peut se faire qu'avec des actifs qui sont plus productifs qu'aujourd'hui. Surtout si, d'ici là, nous voulons réduire les inégalités et consolider ainsi ce qui, aujourd'hui, est l'un des fondements de notre richesse : notre capital social. Or, pour permettre à tous les Français de vivre au début du siècle prochain comme vivent aujourd'hui, en moyenne, la moitié des Français les plus favorisés, il faudrait que la productivité du travail de l'ensemble de la population active soit supérieure d'au moins 50 % à ce qu'elle est aujourd'hui. Nous sommes loin d'en prendre le chemin. »

Propos recueillis par Serge Marti

Comment la mondialisation réduit la pauvreté.. en Asie

En Asie, les économies émergentes affrontent des défis fort différents des nôtres. Chez nous, les exclus sont réapparus depuis 1980, après un entracte de quelques décennies. En Asie, il s'agit d'éliminer la misère implantée depuis des millénaires, comme elle l'était en Europe pendant longtemps. La Corée du Sud et Taïwan y sont parvenues. La Malaisie s'en approche.

Mais en Indonésie, de larges couches de la société progressent trop lentement, et c'est pire encore au Bangladesh, victime de calamités naturelles. Au Vietnam, malgré le boom actuel, la route s'annonce longue. En Inde, depuis des décennies, même avant l'indépendance en 1947, les écarts se sont creusés entre, d'une part, les campagnes avancées du Nord-Ouest, du Sud-Est et de vigoureux centres urbains, et, d'autre part, les pauvres plaines de l'Est et des zones isolées de la péninsule.

Reste le cas très particulier de la Chine. « Il est glorieux de s'enrichir », devait proclamer le successeur de Mao, Deng Xiaoping. La vive croissance de l'économie a entraîné des progrès considérables, mais inégalement répartis selon les régions. Les Chinois ont davantage accès à la consommation, mais la pauvreté reste massive dans les plateaux du Nord-Ouest, dans bien des vallées de Chine centrale et du sud, touchant des dizaines de millions de personnes.

Si la pauvreté reste le défi majeur en Asie, sa mesure est problématique. Précédant de peu la Banque mondiale, l'Inde a lancé en 1971 le concept du « seuil de pauvreté », d'ailleurs contestable car plus un homme est pauvre (dans le tiers-monde) plus il est difficile de mesurer sa pauvreté. « On est obligé de multiplier les suppositions arbitraires, de s'en remettre à une documentation peu sûre ou à des informations forcées », écrivait l'indianiste Louis Dumont. D'où des évaluations contradictoires. Ainsi, selon les autorités chinoises, le nombre de pauvres est tombé de deux cent cinquante millions en 1978 (31,5 % de la population) à soixante-cinq millions en 1995 (5 %). Mais, d'après les critères de la Banque mondiale, ils étaient trois cent cinquante millions sur un milliard deux cent vingt-cinq millions d'habitants en 1996.

ÉVALUATIONS DISCORDANTES

Mêmes discordances en Inde. Ces dernières années, on estimait qu'il ne restait plus que 19 % de la population en dessous du seuil. Or, selon de nouveaux calculs de la Commission du plan, la pauvreté aurait à peine reculé depuis 1990 et toucherait 37 % des neuf cent trente-cinq millions d'habitants. Une chose est sûre, les retombées d'une forte croissance sur les pauvres (*trickle down effect*) sont substantielles dans la plupart des cas : les salaires des paysans sans terre sont plus élevés et les possi-

bilités d'emploi plus nombreuses. Faut-il craindre que la globalisation et l'ouverture des économies suscitent l'aggravation des inégalités et la hausse de la pauvreté ? La question cadre mal avec les réalités de l'Asie aujourd'hui. D'abord parce que le degré d'internationalisation des grands pays reste modeste. Avec 160 milliards de dollars d'investissements privés étrangers versés depuis 1980 et 2,8 % du commerce mondial, la Chine vient loin devant l'Inde avec 7,6 milliards de dollars et 0,60 %.

Ensuite, les pays très exportateurs comme la Corée du Sud et Taïwan peuvent difficilement passer pour « libéraux » : l'Etat y garde un rôle très important dans l'économie, les investissements privés étrangers y sont limités et les barrières douanières aussi élevées qu'efficaces...

Si les avantages d'une certaine libéralisation sautent aux yeux, la nécessité demeure d'une impulsion de l'Etat, notamment en matière d'infrastructures et de grandes orientations : la lutte de longue haleine contre la pauvreté passe par là.

Dans l'industrie et les services, la mondialisation contribue indéniablement à l'accélération de la croissance, comme le montre l'exemple du textile. En Inde, au Pakistan, en Chine, se répète le même constat : dans les années 80, les équipements étaient désuets, les produits médiocres et peu concurrentiels. Avec la libéralisation des importations de ma-

chines et l'essor des fabricants locaux, souvent en joint-venture avec des firmes étrangères, la production et les exportations progressent. Même si des emplois peuvent être perdus dans un premier temps, les effets indirects sur le marché du travail sont substantiels : sous-traitance, nouvelles PME, développement du commerce et – des grands magasins au vendeur ambulant de tissus –, stimulation des activités en aval...

INFRASTRUCTURES

Dans d'autres domaines, la globalisation ne joue qu'un rôle modeste. Sur les 244 milliards de dollars d'investissements privés dans le tiers-monde, seuls 22 milliards ont financé des travaux d'infrastructure, selon le rapport 1997 de la Banque mondiale sur le développement. Or, pour maintenir son taux de croissance, l'ensemble de l'Asie aurait besoin, dans la prochaine décennie, de 1 000 milliards d'investissements dans les infrastructures, dont 400 milliards pour la seule électricité.

Comme me l'expliquait récemment, à Delhi, le Dr. Manmohan Singh, ancien ministre des finances, architecte des réformes indiennes, une forte croissance reste le facteur-clé dans la lutte contre la misère. Et tant pis si le mouvement s'accompagne d'un étalage de richesse peu séduisant pour le moraliste...

Gilbert Etienne

Les nouveaux rouages de l'inégalité

Suite de la page 1

Dans les pays anglo-saxons, qui ont opté pour des politiques libérales (Etat moins interventionniste, baisse des impôts, protection sociale réduite), on constate une augmentation des inégalités des revenus et des salaires. Aux Etats-Unis et au Royaume-Uni, les différences de salaires entre pauvres et riches s'envolent à partir de 1979. Les études montrent que plus l'échelle des salaires est haute et plus il y a de gens coincés en bas. Un quart des travailleurs américains à plein temps gagnent moins des deux tiers du salaire médian contre moins de 7 % en Belgique, en Finlande et en Suède (OCDE, Perspectives de l'emploi, juillet 1996). Sur les 38 millions d'Américains classés au-dessous du seuil de pauvreté, 22 millions ont un emploi ou sont rattachés à une famille au sein de laquelle une personne travaille.

Trois pays anglo-saxons ont connu un recul des salaires réels (compte tenu de l'inflation) pour les hommes : les Etats-Unis (– 10 % entre 1985 et 1995), la Nouvelle-Zélande (– 10 % entre 1984 et 1994) et l'Australie. Dans le même temps, les plus fortes rémunérations progressent. En 1995, les rémunérations des PDG américains étaient 173 fois supérieures à celles de leurs salariés. Les salaires des femmes ont progressé durant cette période en raison d'un rattrapage, sauf aux Etats-Unis pour les salaires les plus faibles. En Europe,

exception faite du Royaume-Uni, la progression des inégalités de salaires a été contenue. Elle recule même en Finlande et en Allemagne.

Le tableau mérite toutefois d'être nuancé. La France a un profil particulier en Europe : elle était, en 1970, le pays le plus inégalitaire. L'éventail des salaires s'est resserré dans les années 70 et au début des années 80. « Entre 1968 et 1983, le pouvoir d'achat du SMIC a augmenté de 90 %, sous l'impulsion des accords de Grenelle, alors que le pouvoir d'achat du salaire moyen ne progressait que de 50 % », explique Thomas Piketty, du Cepremap. Par la suite, la situation s'est de nouveau dégradée – si l'on considère non plus les salaires, mais le niveau de vie –, notamment du fait des revenus du patrimoine. Selon l'Insee, les écarts de niveau de vie se sont accrues entre 1989 et 1994 : les revenus stagnent chez les ménages modestes (+ 0,5 %), progressent un peu pour les ménages moyennement aisés (+ 1,5 %) et nettement pour le haut de la distribution (près de 3 % par an).

Il n'empêche, en France comme dans la plupart des pays européens, les vingt dernières années se caractérisent avant tout par la montée du chômage. L'une des révélations les plus troublantes des recherches économiques récentes est le parallélisme entre l'évolution du chômage dans certains pays et des inégalités dans d'autres. Quels sont les points communs des deux phénomènes ? Premier point, les inégalités de salaires comme le chômage frappent majoritairement les travailleurs non qualifiés. Dans la plupart des pays de l'OCDE, les taux de chômage des actifs les moins instruits ont augmenté pendant les années 80 par rapport à ceux des personnes plus instruites. En France, ces disparités

ont eu tendance à se réduire dans les années 90, mais, aujourd'hui encore, trois chômeurs sur quatre sont employés ou ouvriers (alors que ces catégories représentent moins d'un actif sur deux). Entre 1985 et 1995, le taux de chômage des ouvriers est passé de 10 à 16 %, tandis que celui des cadres et des professions intellectuelles n'a pas dépassé 4 %. Deuxième point, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne se caractérisent tous deux par une faiblesse des syndicats dans la régulation des salaires. Or, remarque l'OCDE, un taux de syndicalisation élevé et une importante couverture conventionnelle contribuent à réduire la proportion d'emplois à bas salaires. Chômage et inégalités salariales seraient donc les deux facettes d'un phénomène qui frappe les travailleurs non qualifiés.

REGROUPEMENTS SÉLECTIFS

Peut-on incriminer la désindustrialisation et le basculement de l'activité économique vers les services, en cours de part et d'autre de l'Atlantique ? La nébuleuse des services recouvre certes des emplois peu qualifiés, mais aussi des emplois hautement qualifiés (technologies de l'information, services financiers, conseil juridique, santé...). Et la moyenne des salaires y est plus élevée que dans le secteur industriel. Contrairement aux idées reçues, ce ne sont pas que des petits boulots, mal payés, qui ont remplacé les ouvriers qualifiés de l'industrie. Selon les économistes de la Maison Blanche, plus des deux tiers des postes de travail créés correspondent à des emplois qualifiés et offrent des rémunérations supérieures à la moyenne.

Le progrès technique induirait la création de métiers qualifiés au détriment de ceux qui ne le sont pas.

« La nature du choc qui frappe les travailleurs faiblement qualifiés peut trouver ses origines dans la modification des techniques de production, et notamment dans les développements liés à l'informatisation et à la maîtrise de ces techniques », explique François Bourguignon, directeur d'études à l'Ehess. Robert Reich, ancien secrétaire américain au travail, s'inspire également de cette théorie dans *The Work of the Nations*. Daniel Cohen n'hésite pas à parler, dans son livre, de « troisième révolution industrielle ».

Une révolution qui engendre, selon l'économiste de l'Ecole normale supérieure, de nouvelles inégalités. Fondée sur l'excellence, elle favorise des regroupements sélectifs : « Les meilleurs vont ensemble ; les médiocres aussi. » Les inégalités de salaires vont se creuser au sein d'une même profession, d'une même classe d'âge, d'une même catégorie de diplômés. « La nouvelle misère du capitalisme contemporain est donc de créer au sein de chaque groupe social, au sein de chaque vie, des tensions qui étaient jusqu'alors l'apanage des rivalités intergroupes. Cette propriété « fractale » du phénomène inégalitaire (la plus infime partie représente le tout) est incompréhensible aux tenants de l'idée que la mondialisation, l'immigration ou n'importe quel phénomène sectoriel est la cause principale du phénomène inégalitaire. » Un principe d'homogénéité que l'on retrouve à l'œuvre dans l'ensemble du corps social, l'école, la famille. Pour le meilleur et pour le pire.

« On trouve désormais des familles riches en travail et des familles pauvres en travail », souligne Mark Pearson de l'OCDE. Ce phénomène est particulièrement marqué en Grande-Bretagne, où, dans

une famille sur cinq, personne ne travaille. Mais pourquoi donc le progrès technique aurait-il désormais des effets contraires à ceux observés par le passé ? « Les analyses actuelles mettent en avant le fait que nous sommes passés – avec cette évolution technologique – d'une production extensive à une production intensive, poursuit François Bourguignon. L'information a ceci de spécifique qu'elle peut conduire à des économies d'échelle qui ont des proportions colossales. » Mais, dans ce cas, les gains de productivité devraient être considérables, ce qui n'est pas le cas. Faut-il y voir un simple retard d'adaptation à une nouvelle ère technologique ?

CONCURRENCE ACCRUE

« Tout ce qui est avancé à l'heure actuelle pour expliquer le phénomène inégalitaire relève de la théorie, et nous manquons de preuves », explique prudemment Mark Pearson, avant de faire valoir ses arguments. Ni progrès technique ni mondialisation Nord-Sud, il met en avant l'intensification de la compétition entre les pays développés. Une concurrence plus grande conduirait à rechercher davantage de productivité.

Deux jeunes économistes du Cepii, Olivier Cortes et Sébastien Jean, ont tenté de chiffrer ce phénomène. Une augmentation de 1 % du taux de pénétration des importations s'accompagnerait d'une hausse de la productivité de 0,5 % à 0,8 %. Celle-ci serait d'autant plus élevée que le niveau de vie du partenaire commercial est faible. « Les échanges poussent les firmes du secteur manufacturier à augmenter leur demande relative de travail qualifié et, à réaliser des gains de productivité, estiment-ils. La main-d'œuvre excédentaire bascule alors vers les services qui requièrent

une qualification moyenne supérieure à celle des activités manufacturières. Cela augmente donc la demande relative de travail qualifié au niveau de l'économie dans son ensemble. »

Pas question pour autant de revenir à des forteresses protectionnistes, car un pays fermé serait – peut-être – moins inégalitaire, mais aussi moins riche. Les experts de l'OCDE plaident pour davantage de flexibilité, notamment la suppression du salaire minimum là où il existe. Une solution insatisfaisante du point de vue de la justice sociale puisqu'elle contribue à creuser les inégalités salariales.

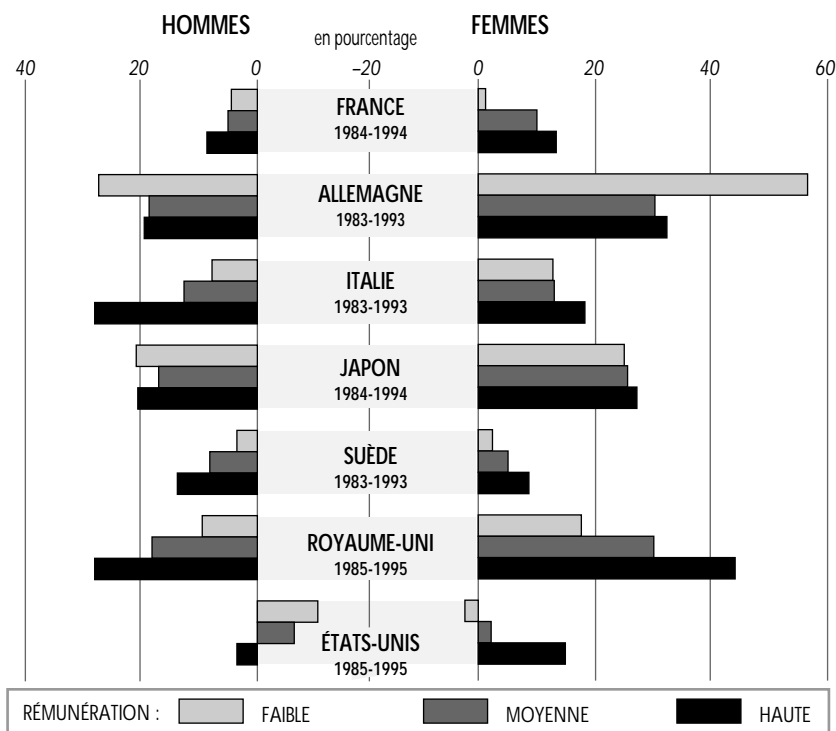
Certains économistes remettent en selle l'idée d'une allocation de base inconditionnelle, l'équivalent d'un revenu minimum pour tous. D'autres explorent les mécanismes à l'œuvre aux Etats-Unis avec, pour les plus bas salaires, une redistribution sous forme de crédit d'impôts. Une formule qui a l'avantage de créer une incitation au travail en subventionnant les bas salaires. Thomas Piketty, économiste proche du PS, explore les différentes pistes dans un ouvrage intitulé *L'Economie des inégalités*. Il y dessine les grandes lignes d'une réforme fiscale propre à corriger les inégalités de salaires sans favoriser la substitution du capital au travail.

La réduction de la fracture sociale promise par Jacques Chirac sera-t-elle la grande absente des élections législatives ? Le sociologue Emmanuel Todd, qui a annoncé qu'il voterait communiste au premier tour, semble le penser. Patrick Stéfani, secrétaire général adjoint du RPR, a assuré que la majorité n'y avait nullement renoncé. La démonstration reste à faire.

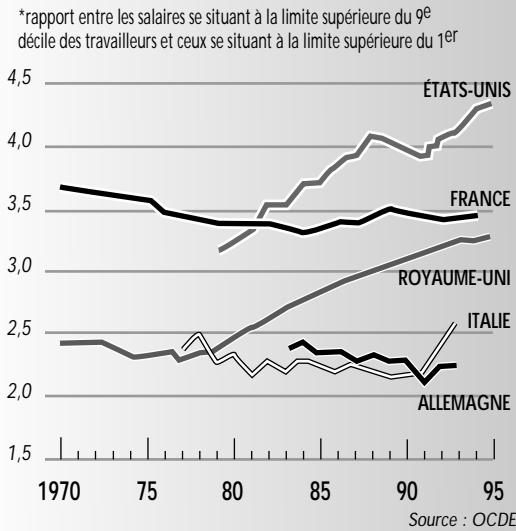
Martine Laronche

Des inégalités croissantes

▼ L'évolution des salaires



▼ Evolution de la dispersion des salaires masculins : D9/D1*



Les inégalités de salaires ont très fortement progressé aux États-Unis et au Royaume-Uni depuis vingt ans, alors qu'elles sont plutôt stables en France. En revanche, la répartition de la richesse entre le capital et le travail est plus favorable aux salariés américains et britanniques.

▼ Le partage de la valeur ajoutée des entreprises

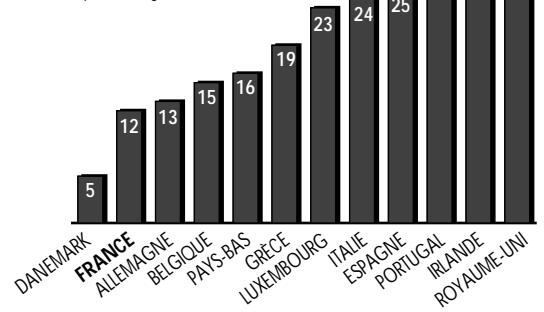
en pourcentage

	ÉTATS-UNIS		FRANCE		ROYAUME-UNI	
	Capital	Travail	Capital	Travail	Capital	Travail
1950	34,9	65,1	37,8	62,2	33,2	66,8
1960	32,9	67,1	34,4	65,6	31,2	68,8
1970	30,9	69,1	33,6	66,4	32,4	67,6
1980	33,9	66,1	28,3	71,7	29,2	70,8
1990	33,8	66,2	37,6	62,4	28,2	71,8
1995	33,5	66,5	39,7	60,3	31,5	68,5

Source : L'économie des inégalités. T. Piketty

▼ Proportion d'enfants vivant dans les ménages pauvres

en pourcentage



ÉVOLUTION DES REVENUS

Questions-réponses

1 Le monde devient-il plus inégalitaire ?

Avant la première révolution industrielle, les inégalités entre l'Occident et le reste du monde n'étaient pas aussi importantes qu'aujourd'hui. L'écart de revenu par habitant entre l'Europe occidentale, l'Inde, l'Afrique ou la Chine était probablement inférieur à 30 %, estime Daniel Cohen dans *Richesse du monde, pauvreté des nations*. La révolution industrielle va bouleverser la donne et creuser un écart considérable entre pays riches et pauvres. En 1870, le revenu par tête des nations les plus riches est déjà onze fois plus élevé que celui des nations les plus pauvres. En 1995, cet écart est multiplié par cinq.

Vers le milieu des années 70, certaines nations asiatiques sortent de la pauvreté : Hongkong, Singapour, la Corée, Taïwan, bientôt suivies par la Thaïlande, la Malaisie, et maintenant la Chine. Toutes se caractérisent par un fort taux d'investissement, une bonne scolarisation de la population et un taux d'ouverture commerciale élevé. Selon la Banque mondiale, la croissance asiatique pourrait s'élever à 7,5 % l'an, en moyenne, au cours des vingt prochaines années. La question est, bien sûr, de savoir si d'autres zones sauront emprunter le chemin vertueux de l'Asie : comme le rappelle Daniel Cohen, « l'homme le plus pauvre du monde est la femme africaine ».

Mais, tandis que la ligne de fracture entre les pays développés et les autres tend à se réduire, les inégalités se développent au sein même des pays riches depuis la fin des années 70.

2 Les inégalités inter-générationnelles se creusent-elles ?

Dans pratiquement tous les pays, depuis une vingtaine d'années, les jeunes ont vu leurs salaires diminuer par rapport à ceux des travailleurs plus âgés, note l'OCDE dans son rapport annuel, *Perspectives de l'emploi*, juillet 1996. Mais l'ampleur et la date d'apparition de cette baisse varient selon les pays. Aux États-Unis et au Canada, la chute a été brutale depuis le milieu des années 70. Au Royaume-Uni, elle s'est accentuée à partir de 1985. En Italie, les salaires des jeunes n'ont commencé à diminuer par rapport à ceux des adultes qu'au début des années 90.

En France, le niveau de vie moyen des ménages de moins de 25 ans a baissé de plus de 15 % entre 1989 et 1994, selon l'Insee (*Revenus et Patrimoines des ménages*, 1996). Un retard qui peut provenir d'une moindre formation des jeunes qui travaillent déjà ou d'une réduction de l'expérience professionnelle, à âge

donné, compte tenu de l'allongement de la durée des études. Ces inégalités générationnelles sont, en général, accentuées par les revenus du patrimoine. En effet, les ménages jeunes tirent l'essentiel de leurs revenus du travail.

Ce n'est pas pour autant qu'ils sont favorisés sur le marché de l'emploi. Parmi tous les groupes d'âges, ce sont souvent eux qui présentent les taux de chômage les plus élevés, selon l'étude de l'OCDE sur l'emploi publiée en 1994. Ce phénomène s'explique en partie par une rotation de la main-d'œuvre plus élevée dans cette classe d'âge. L'Autriche et l'Allemagne, avec leur système perfectionné d'apprentissage, bénéficient de taux de chômage des jeunes inférieurs ou équivalents à ceux des adultes. En France, le chômage des jeunes (15-24 ans) s'élevait à 26,4 % en mars 1996.

3 Comment mesure-t-on les inégalités ?

Toutes une série de critères « sociologiques » peuvent servir à définir les inégalités : habitat, modes de consommation, patrimoine, niveau d'éducation, dépenses de santé et même taux de mortalité (les ouvriers continuent de mourir nettement plus jeunes que les cadres ou les professeurs). Mais les économistes qui se penchent sur les inégalités fondent leurs analyses sur des notions plus facilement quantifiables et comparables : les revenus et, en particulier, les salaires.

On divise en général la population d'un pays en dix portions, ou déciles : le premier décile représente les 10 % les moins riches, le dixième décile les 10 % les plus riches. En France, chaque décile représente 2,3 millions de personnes ou 230 000 ménages. L'évolution des revenus des différentes catégories permet de dire si les inégalités augmentent ou non. La fiscalité, qui pèse différemment selon les tranches, vient modifier le seul examen des revenus. Les salaires sont évidemment un aspect important des inégalités, car ils représentent l'essentiel du revenu pour le plus grand nombre. Toutefois, ils comptent pour moins de 50 % du revenu pour les quatre premiers déciles (soit les 40 % les moins riches de la population) : pour ces catégories, les retraites, les transferts sociaux et les revenus du travail indépendant forment l'essentiel du revenu.

Thomas Piketty, dans *L'économie des inégalités*, donne la mesure des inégalités de salaire en France : le premier décile gagnait en 1994 en moyenne 4 820 francs net, et le dernier 23 700 francs net, soit un rapport de 1 à 5, qui n'a qu'assez peu varié depuis dix ans. Aux États-Unis, l'écart est beaucoup plus large, et va croissant.

« Ascenseur social » : l'école pourrait mieux faire...

L'école de la République se doit de favoriser l'égalité des chances. Plus qu'un devoir, c'est un espoir et un credo pour les responsables politiques de la fin du XIX^e siècle qui s'attellent aux fondations de cette exception française qu'est l'école républicaine. Il ne s'agit pas de procurer à tout le monde un statut social égal, mais de substituer « aux hiérarchisations sociales dues à la naissance, une hiérarchisation due aux aptitudes et aux mérites », comme le rappelle Alain Mounie dans *La Revue française de pédagogie* (no 118, janvier-mars 1997). Noble ambition. Aujourd'hui, alors qu'un actif sur cinq possède un diplôme de l'enseignement supérieur, soit dix fois plus qu'en 1950, les positivistes des années 1880 pourraient-ils jurer que l'école a rempli son contrat égalitaire ?

Dès les années 70, on mesure l'illusion de la démocratisation par le nombre, alors même que l'enseignement de masse ne mérite pas encore tout à fait son nom. L'idée selon laquelle il suffirait d'ouvrir largement les portes de l'école pour réduire les « différences de scolarisation entre groupes sociaux » est déjà battue en brèche, ainsi que l'écrit Marie Duru-Bellat (séminaire sur l'évolution des inégalités sociales dans le système éducatif français, DEPIredu, mai 1996).

Les travaux de Bourdieu et Passeron ou ceux de Baudelot et Establet écorchent, en 1970 et 1971, la vision idéale de l'école « ascenseur social ». Les premiers confirment dans *La Reproduction* (Editions de Minuit) que le système scolaire, par sa nature même, reconduit les inégalités sociales et les légitime, tandis que les seconds démontrent que la société est responsable de l'inégalité devant l'école. Parallèlement, d'autres sociologues relèvent l'importance de l'ambition des familles, différente selon le milieu, sur le destin des élèves. Aux initiés, les bons parcours, les bonnes écoles, les « bons » profs, aux autres – mais aujourd'hui un peu plus tard qu'autrefois –, les filières de relégation, les établissements-repoussoirs et un certain rejet du système scolaire.

Un livre d'Annie Ernaux (*Les Armoires vides*, Gallimard, 1974), cité comme un « roman de la fracture sociale » par Béatrice Compagnon et Anne Thévenin dans *L'école et*

▼ Parallèlement au développement de l'enseignement de masse en France, s'est opérée une « translation vers le haut des inégalités »

la *Société française* (Complexe, 1995), illustre le fossé qui existe entre la culture dispensée à l'école et celle du milieu populaire. Pour la jeune Denise, on y parle deux langues, étrangères l'une à l'autre. A l'école : « Suspendez votre vêtement à la patère. » « Ma mère, elle, elle hurle quand je reviens de jouer : "Fous pas ton paletot en boulichon, qui c'est qui le rangera ?" » Mais l'exemple d'Annie Ernaux pourrait aussi bien symboliser celui d'un enfant de milieu populaire devenue romancière.

Car l'ambition d'une mobilité sociale par l'école, consacrée par le plan Langevin-Wallon de 1947, s'est concrétisée pendant des années, même s'il faut distinguer des variations selon les catégories sociales et les époques. Le baby-boom, la croissance économique, la demande sociale et la volonté politique (surtout fondée sur un besoin de main-d'œuvre qualifiée) se sont greffés sur la tradition historique de l'école française pour donner corps à cette idée.

Faut-il rappeler que l'espérance de scolarisation est aujourd'hui de dix-neuf ans contre seize ans et demi en 1980 ? Que le système éducatif – en particulier l'université – s'est ouvert à des milieux qui en étaient pratiquement exclus ? Le niveau général des conscrits a augmenté de 17,6 % depuis 1981, soit 1,3 % en moyenne par an. Les écarts entre les carrières scolaires des collégiens d'origine modeste et les autres se sont réduits.

Mais cela n'a pas suffi. En 1993, par rapport à 1970, un jeune issu d'un milieu modeste « n'a toujours guère plus d'une chance sur dix d'être mieux diplômé qu'un enfant de cadre ou de chef d'entreprise » (Dominique Goux et Eric Maurin, *Revue française de sociologie*, « Origine sociale et destinée scolaire », janvier-mars 1995) ; seule la position relative des enfants

d'agriculteurs apparaît en net progrès. Tout se passe comme si, avec le développement de l'école de masse, l'on avait assisté à une « translation vers le haut des inégalités » (Duru-Bellat).

A l'aune des résultats scolaires et de l'orientation, les enfants d'origine modeste sont toujours les grands perdants. En 1995, dix-sept points continuent de séparer les scores moyens des enfants d'ouvriers et de cadres supérieurs à l'évaluation de français et de mathématiques en sixième. Au lycée, les enfants de milieu modeste sont de plus en plus nombreux dans les séries préprofessionnelles, dont les probabilités d'accès et de succès dans l'enseignement supérieur sont faibles par rapport aux bachelouréats généraux.

De plus, le nombre d'élèves qui quittent le second degré en cours de scolarité est en hausse sensible (20 000 de plus en 1997 qu'en 1996) ; or l'on sait que les enfants des familles les plus favorisées abandonnent moins facilement leurs études lorsqu'ils connaissent des difficultés scolaires. Le taux de sortie du système en troisième est passé de 6 % à 7,5 %. De même, le taux de passage en seconde générale et technologique a cédé 1,4 point pour s'établir à 60,4 %, un niveau proche de celui de 1984. Pour finir, avec 23 000 élèves en quatrième aménagée et 14 400 en troisième d'insertion, le poids des classes d'aide et de soutien continue de progresser.

Dans l'enseignement supérieur, le caractère plus ou moins sélectif de la filière tend davantage à devenir « un enjeu social », comme le souligne Pierre Merle (*Population*, 1996, « Les transformations socio-démographiques des filières de l'enseignement supérieur de 1985 à 1995 »). Du fait de l'allongement massif de la scolarisation post-bac, la durée des études compte relativement moins que la filière suivie (classes prépas, grandes écoles, ou IUT, DEUG généraux). Claude Thélot et Michel Euriet l'ont montré : les origines sociales de l'élite scolaire restent les mêmes depuis quarante ans. La suite n'est guère plus encourageante : l'insee souligne que, en 1990, un jeune titulaire d'un diplôme supérieur à bac + 2, dont le père est cadre, a 74 % de chances d'occuper lui-même cette position entre 26 et 33 ans, alors que, à conditions équi-

valentes, un jeune d'origine ouvrière n'a que 61 % de chances (*Insee Première*, no 469, juillet 1996).

Pourrait-on chercher un réconfort du côté de la géographie ? Les inégalités territoriales tendent-elles à se réduire ? A en croire la dernière édition de la *Géographie de l'école* (DEP, no 5, mars 1997), la réponse est plutôt positive. En matière d'accès au baccalauréat, par exemple, l'avance méridionale sur le Nord, encore sensible en 1985, tend à s'effacer. Mais c'est tout de même dans la partie nord de la France (notable exception faite de l'académie de Rennes) que l'on trouve le moins de bacheliers généraux.

Et qui ne voit aujourd'hui que les comportements « consuméristes » des parents se renforcent, creusant l'écart entre les établissements « chic » et les établissements « choc » ? En 1993, une étude du ministère de l'éducation nationale prouvait que 6 % seulement des familles d'ouvriers et d'agriculteurs demandaient une dérogation au secteur scolaire, contre un quart des enseignants et des cadres. De plus, à l'intérieur même des établissements s'installent de subtiles ségrégations. Il est vrai que l'école ne peut pas tout. Mais au moins pouvait-on lui assigner comme mission claire cette lutte contre les inégalités, décidément vouée à l'utopie.

Béatrice Gurrey

Bibliographie

- **Richesse du monde, pauvreté des nations**, de Daniel Cohen (Flammarion, 165 p., 95 F).
- **L'économie des inégalités**, de Thomas Piketty (La Découverte, « Repères », 1997, 128 p., 49 F).
- **L'inégalité du monde, économie du monde contemporain**, de Pierre-Noël Giraud (Gallimard, 1996, 351 p., 39 F).
- **Ce monde qui nous attend. Les peurs françaises de l'économie**, d'Erik Izraelewicz (Grasset, 1997, 265 p., 125 F).
- **Le Nouvel Age des inégalités**, de Jean-Paul Fitoussi et Pierre Rosanvallon (Seuil, 1996, 232 p., 110 F).
- **Les Inégalités d'emploi et de revenu. Les années 90** (La Découverte, CSERC, 1996, 111 p., 80 F).

eslsca

ADMISSION SUR TITRE EN 1^{re} ou 2^e ANNÉE

L'admission sur titre à l'E.S.L.S.C.A. permet aux diplômés de l'enseignement supérieur d'intégrer l'une des meilleures écoles de commerce françaises et d'obtenir à l'issue du programme le diplôme E.S.L.S.C.A. visé par l'Etat. Ce diplôme peut être cumulé avec le diplôme M.B.A. d'une université américaine dans le cadre du programme international de 3^e année.

Pour la première année les candidats doivent être titulaires d'un DEUG, DUT, ou diplôme équivalent.

La deuxième année s'adresse aux candidats titulaires d'un diplôme d'ingénieur, pharmacien, médecin, d'IEP, ou d'une licence.

Prochaine Session

(rentrée des cours : Octobre 1997)

15 et 16 mai 1997

Renseignements - Inscriptions

ÉCOLE SUPÉRIEURE LIBRE DES SCIENCES COMMERCIALES APPLIQUÉES

1, rue Bougainville, 75007 Paris - Tél. : 01-45-51-32-59

Établissement privé d'enseignement supérieur

Fondé en 1949 - Reconnu par l'Etat

Diplôme visé par le Ministère de l'Éducation Nationale

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)							
Dernier mois connu	mars +0,9	mars -1,6	fév. +1,1	fév. +3,7	janv. +0,5	fév. +0,2	janv. +0,9
Cumul sur 12 mois	+6,6	+8,1	+6,5	+4,7	+1,5	+1,8	+3,9
Taux de chômage (en %)							
Dernier mois connu	mars 5,2	fév. 3,3	mars 11,2	mars 12,8	janv. 12,4	mars 6,1	mars 9,3
Un an avant	5,5	3,3	10,4	12,3	12,2	7,8	9,4
Indice des prix (en %)							
Dernier mois connu	mars +0,1	mars +0,1	mars -0,2	mars +0,1	avr. +0,1	mars +0,3	mars +0,2
Sur 12 mois	+2,7	+0,5	+1,5	+1,1	+1,7	+2,7	+2
Solde commercial (en milliards)							
Dernier mois connu	fév. -16,9	mars +448,2	janv. +6,5	fév. +11,4	janv. +5 497,2	janv. -0,8	fév. +2,2
(monnaies nationales)							
Cumul sur 12 mois	-175,1	+ 6 478,7	+98,8	+ 103,4	+68 703,8	-10,9	+34,1
(monnaies nationales)							
Cumul sur 12 mois (en dollars)	-175,1	+ 57,7	65,3	+ 19,9	+44,6	-17,1	+25
Croissance du PIB (en %)							
4 ^e trimestre 1996 (rythme annuel)	+3,8	+3,9	+0,3	+0,7	-0,9	+4,7	+2,9
Sur 12 mois	+3,1	+3,1	+2,2	+2	+0,1	+2,6	+2,3
Solde des paiements courants en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	-2,1	+1,4	-0,7	+1,3	+3,5	-0,1	0
Déficit public en % du PIB							
1997 (prévisions OCDE)	-1,8	-2,6	-3,4	-3,2	-3,7	-3,7	-1,5
1996 (estimations OCDE)	-1,6	-4,1	-4,1	-4,1	-6,7	-4,8	-2,7
Dette publique en % du PIB 1996	64,2	87,4	61,3	55,1	124,4	56,1	100,5

VERS UN REBOND DES IMPORTATIONS EN ASIE ?

La croissance économique des pays d'Asie en développement s'est quelque peu modérée l'an dernier. Les effets du resserrement de la politique monétaire dans certains pays fin 1995, une certaine perte de compétitivité vis-à-vis des exportateurs japonais et la contraction de la demande mondiale de semi-conducteurs sont les principaux facteurs à l'origine de ce ralentissement. Il en est résulté un net tassement de la croissance des importations de la zone puisque, selon l'OMC, celle-ci est revenue de 15,5 % en 1995 à seulement 4 % l'an dernier. Les exportations en volume des six principaux pays de l'OCDE n'ont augmenté que de 2,5 % en 1996 vers les quatre « dragons » et de 5 % vers les autres pays de l'Asie en développement.

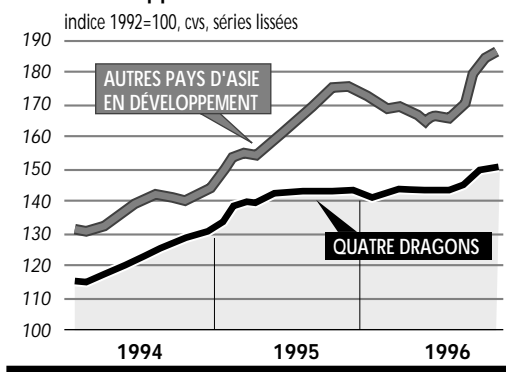
Des signes de raffermissement de l'activité sont néanmoins perceptibles depuis le dernier trimestre de 1996, tant du côté de la production industrielle que de celui des importations.

En collaboration avec le COE de la chambre de commerce et d'industrie de Paris

À RETENIR EN FRANCE

PIB (en milliards de francs courants)	SMIC horaire (en francs)	Population active	Nombre de chômeurs
7 675	37,91	25 590 000	3 087 500

Exportations de l'OCDE vers l'Asie en développement



Source : OCDE, calculs COE

Encore de beaux jours pour la coopération internationale ?

Une nouvelle phase s'est ouverte dans la partie que mènent, depuis quelques années maintenant, les autorités monétaires des Etats-Unis pour régler au mieux la conjoncture américaine. Le 25 mars dernier, une hausse de 0,25 % du taux des fonds fédéraux a été décidée par le comité de politique monétaire de la Réserve fédérale. Un mois plus tard, la réunion des ministres des finances du G 7 a rappelé que, dans le domaine de la coopération monétaire internationale, on était également arrivé à un tournant : le mouvement de hausse du dollar souhaité par les autorités avait, en février dernier déjà, atteint les limites qu'elles s'étaient fixées. Depuis, la hausse du dollar s'est poursuivie. Les autorités vont-elles désormais tenter effectivement d'y mettre fin ? Ou bien, derrière des déclarations visant d'abord à éviter tout risque d'emballlement trop brutal, sont-elles prêtes à accepter, voire à favoriser, une appréciation supplémentaire de la devise américaine qui viendrait freiner l'économie outre-Atlantique et éviter, peut-être, à la Réserve fédérale d'avoir à monter encore ses taux ?

La nécessité d'un freinage préventif de l'économie américaine a déjà été soulignée à maintes reprises. La forte croissance des derniers mois a conduit, outre-Atlantique, à une tension toujours plus

Politique monétaire Pour prévenir l'inflation, la banque centrale américaine doit freiner la progression de l'activité

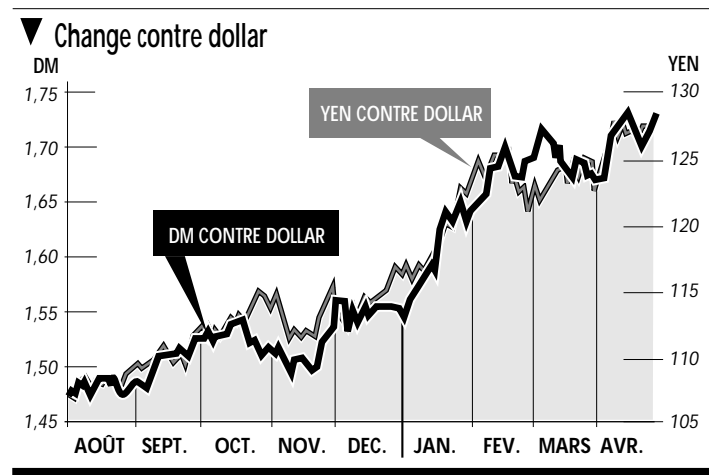
nette sur le marché du travail, tension qui s'accompagne d'une accélération continue des hausses de salaires. Jusqu'à présent toutefois, la croissance du coût total du travail pour les entreprises américaines a été beaucoup plus modérée, compte tenu de la très faible progression de la partie indirecte des salaires. Au dire même de la Réserve fédérale, cette évolution favorable semble toutefois aujourd'hui être arrivée à son terme.

Dès lors, seules des hausses de productivité ou une érosion des marges des entreprises pourront permettre d'éviter que les hausses de salaires ne conduisent peu à peu à une accélération des hausses de prix. Or les gains de productivité restent, au niveau de l'ensemble de l'économie américaine, extrêmement faibles. Et la tension crois-

sante sur les capacités de production peut laisser craindre qu'une part de l'augmentation des coûts salariaux ne se répercute dans les prix. Pour prévenir ce risque, la banque centrale doit freiner la progression de l'activité.

Elle peut, pour y parvenir, emprunter différentes voies. La première, la plus classique, consiste à relever encore ses taux directeurs et à faire remonter, ce faisant, le niveau général des taux américains. Au bout de quelque temps, cela provoquera inévitablement un ralentissement de la croissance. Une autre voie passe par le change : une hausse supplémentaire du dollar peut, si elle est suffisamment forte, freiner la conjoncture outre-Atlantique. Une appréciation du dollar face au mark pourrait se produire si la Bundesbank décidait de baisser ses taux et affichait clairement son acceptation, sinon son souhait, d'une dépréciation supplémentaire de sa monnaie. Une telle évolution aurait un intérêt évident : la reprise européenne s'en trouverait sérieusement confortée. Au premier abord, cette deuxième voie peut donc sembler séduisante pour les deux parties. Sa mise en œuvre est pourtant plus délicate qu'il n'y paraît.

Elle suppose d'abord que les autorités monétaires portent, de part et d'autre de l'Atlantique, le même diagnostic sur la conjoncture mon-



Source : Datastream

diale et sur la meilleure manière de la régler. Depuis quelques mois, la forte appréciation du dollar contribue à transférer des parts de marché mondial des producteurs américains aux producteurs européens. Amplifier encore ce mouvement, et l'accompagner d'une baisse des taux européens sans hausse de taux américains ferait plus que redistribuer la demande mondiale : la croissance de cette dernière serait accélérée par une détente monétaire plus grande. Les hésitations de la reprise, la mise en œuvre, tant en Europe d'ailleurs qu'au Japon, de politiques budgétaires fortement restrictives pourraient, aux yeux de beaucoup, le justifier.

Il importe toutefois de rappeler que les mouvements de change, comme la politique monétaire, produisent leurs effets avec des retards de plusieurs trimestres. Or les pays européens qui ont, depuis de longs mois maintenant, des taux d'intérêt relativement bas, ont depuis l'hiver bénéficié d'un mouvement de change particulièrement puissant. La Bundesbank a l'habitude de souligner que la politique d'une banque centrale doit toujours être menée d'une « main ferme » : on imagine mal qu'elle baisse précipitamment ses taux, avant même d'avoir donné le temps à la reprise qu'elle escompte de se produire. Au mieux peut-on

attendre, à l'horizon des prochains mois, qu'elle accepte encore quelques pennings de hausse du dollar. Là n'est toutefois pas le seul obstacle à une poursuite de la hausse du dollar. D'une certaine façon, du côté américain aussi, la prudence devrait inciter la banque centrale à ne pas laisser le mouvement engagé aller trop loin : les phases de coopération monétaire aussi exemplaires que celle que nous venons de connaître ne sont pas monnaie courante : seule une telle coopération, pourtant, donne aux autorités un réel pouvoir d'influencer les marchés.

Régler la conjoncture d'une économie nationale en s'appuyant largement sur le change, c'est parier que l'on pourra, demain encore, bénéficier de conditions aussi favorables lorsque l'on voudra enrayer le mouvement enclenché, voire l'inverser. Et la monnaie américaine, pas plus que les autres, n'est ici à l'abri d'un emballement qui l'emporterait irrésistiblement vers des sommets.

Le plus probable, dans ces conditions, est que l'on assiste à un effort de stabilisation du dollar autour de ses niveaux actuels en même temps que la Réserve fédérale remontera, d'un ou deux crans encore, le niveau de ses taux direc-

Anton Brender
Economiste (CPR)

Rectificatif

Dans le texte de Patrick Messerlin intitulé « Une mondialisation plus calme et mieux répartie », dans « Le Monde Economie » du 29 avril, une erreur nous a fait donner de mauvais chiffres concernant l'évolution des échanges et de la production au niveau mondial. Il fallait lire : « Pour la première fois depuis 1990, le taux de croissance (4 %) du volume des exportations des biens est moins du double du taux de croissance (2,5 %) du volume de la production manufacturière. » Ce qui permettait de comprendre la phrase suivante : « Ceci contraste fortement avec les années 1990-95, pendant lesquelles la croissance du commerce mondial a été, en moyenne, quatre fois supérieure à celle de la production. »

SUR MINITEL

Vous recherchez un article publié dans Le Monde depuis janvier 1990

3617 LMDOC
recherche de références

36 29 04 56
recherche et lecture en texte intégral

Commande et envoi possibles par courrier ou fax, paiement par carte bancaire

Le chômage des villes, jusqu'ici caché, devient manifeste

Chine Les effectifs excédentaires représentent entre 15 % et 20 % de la population active urbaine

Après vingt ans de réformes économiques qui lui ont valu une croissance exceptionnellement rapide, une amélioration du niveau de vie et une percée remarquable dans les échanges internationaux, la Chine est confrontée à un problème majeur resté jusqu'ici à l'état latent : le chômage. La montée du chômage dans les villes est un phénomène récent et ne se confond pas avec le sous-emploi rural qui pousse des millions de migrants à rechercher un emploi dans les villes. Les statistiques officielles affichent toujours un taux de chômage très bas (3 % de la population active urbaine), soit 5 millions de personnes. En effet, les nouveaux sans-emploi ne sont pas recensés comme chômeurs, car ils demeurent enregistrés sur les listes du personnel de leurs entreprises, qui leur versent une indemnité minimale (un quart du salaire moyen) ; ils conservent aussi leur logement et les prestations sociales fournies traditionnellement par l'employeur.

Ces deux dernières années, le phénomène a pris assez d'ampleur pour être mesurable et faire l'objet d'estimations convergentes. 10 millions de personnes auraient perdu leur emploi ces dernières années, ce qui représente environ 10 % des emplois urbains. Les économistes chinois situent le taux de chômage dans les villes entre 10 % et 15 %. Dans certaines grandes villes, comme dans les centres industriels des provinces du Nord-Est, il dépasse 15 %.

Il n'y a pas, en Chine, de système d'allocation chômage généralisé. Depuis 1986, il existe des fonds d'assurance-chômage, gérés au niveau local et alimentés par des cotisations des entreprises à hauteur de 1 % de leur masse sala-

riaire. Les ressources de ces fonds assurent actuellement l'indemnisation des chômeurs officiels qui peuvent y prétendre (moins de 2 millions de personnes), mais elles sont insuffisantes pour faire face à l'extension du nombre des sans-emploi qui continuent donc à dépendre des allocations et versées par leur « employeur ».

Selon des estimations faites à la fin des années 80 et au début des années 90, les effectifs excédentaires, principalement dans les entreprises d'Etat, représentaient entre 15 et 20 % de la population active urbaine. La décision du gouvernement, en décembre 1995, de transformer les « contrats à vie » de l'ensemble des employés du secteur d'Etat en contrats à durée déterminée, témoigne de la volonté de faciliter l'extériorisation du chômage.

Ces suppressions d'emplois font partie d'un mouvement de restructuration du secteur d'Etat, concurrencé par les entreprises dynamiques du secteur collectif et privé, ainsi que par les sociétés à capital étranger, notamment dans la production de biens de consommation. La politique de rigueur monétaire mise en place en 1994-1995 a aggravé la situation financière des entreprises d'Etat car elle a réduit leur accès à des crédits bancaires à taux privilégiés. En

1996, pour la première fois, les pertes ont été globalement supérieures aux bénéfices dans le secteur d'Etat.

Le programme de réforme adopté à l'automne 1993 a fait sentir ses effets : les autorités locales, qui disposent d'une large marge de manœuvre pour décider du sort réservé aux petites entreprises qui se trouvent sous leur tutelle (au nombre de 90 000, 40 millions d'emplois, soit 40 % des effectifs du secteur d'Etat), ont accéléré les mesures de restructuration des entreprises en difficulté : les opérations de fusion, de vente à d'autres entreprises étatiques, collectives ou privées, à des sociétés étrangères ou au personnel se sont multipliées.

Dans certains cas, les restructurations répondent à des contraintes et des objectifs spécifiques. Ainsi, à Shanghai, elles s'inscrivent dans le projet de promouvoir les industries technologiquement avancées et les services financiers. Ces dernières années, 800 000 emplois ont été supprimés, surtout dans l'industrie textile. Le niveau relativement élevé des salaires à Shanghai (près de deux fois la moyenne nationale) rend ces industries non compétitives face à la concurrence des autres provinces ; ces dernières, qui ont développé leurs capacités de production, ont non seulement des coûts salariaux plus bas, mais aussi un meilleur accès aux matières premières, produits localement. Nombre d'usines textiles shanghaiennes ont été fermées et « délocalisées » dans les provinces avoisinantes ou de l'intérieur du pays.

Dans les grandes métropoles urbaines, l'évolution des salaires tend à créer un marché du travail dualiste : d'un côté, la main-d'œuvre locale, relativement chère, pâtit des suppressions

Variation des emplois par secteurs ou types d'entreprises entre 1991 et 1995

en millions de personnes

SECTEUR AGRICOLE	-13
ENTREPRISES RURALES NON AGRICOLES	32,5
ENTREPRISES COLLECTIVES ET PRIVÉES	8
ENTREPRISES D'ETAT	6
SOCIÉTÉS À CAPITAL ÉTRANGER	3,5
AUTRES	3,4

Source : Ceoii

d'emplois ; de l'autre, les travailleurs migrants venant des zones rurales, avec un niveau de salaire inférieur de moitié à celui des locaux, pourvoient à la plupart des emplois créés par les secteurs en rapide expansion comme le bâtiment, les travaux publics.

Si pour ces emplois pénibles, dédaignés par les travailleurs urbains, il n'y a pas d'effet d'éviction, dans d'autres industries à forte intensité de main-d'œuvre, les écarts de salaires créent une incitation pour les entreprises à remplacer la main-d'œuvre locale par des travailleurs « immigrés », ce qui accroît la flexibilité de gestion puisque ces travailleurs sont engagés sur des contrats temporaires.

Les campagnes chinoises surpeuplées offrent en effet une réserve quasi inépuisable de main-d'œuvre. Les entreprises rurales, industrielles ou commerciales, absorbent certes une partie de l'excédent de main-d'œuvre agricole puisqu'elles emploient plus de 120 millions de travailleurs ruraux hors de l'agriculture. Le nombre des paysans (320 millions d'actifs

agricoles) a commencé à baisser mais il reste largement supérieur à ce qui serait nécessaire pour assurer la production (150 à 200 millions).

Les mouvements de migrations temporaires vers les villes devraient donc aller en s'amplifiant, alors qu'ils touchent déjà quelque 80 millions de ruraux qui retournent dans leur village une fois par an. La politique des autorités chinoises consiste à éviter que cette population mobile ne se fixe dans les grandes villes, entraînant une hausse des coûts d'infrastructures considérable (logements, services sociaux).

Pour créer suffisamment d'emplois et contenir le chômage dans des limites compatibles avec la stabilité sociale au cours des prochaines années, la Chine n'a guère d'autre choix que de soutenir une croissance forte et de concilier la recherche des gains de productivité dans les secteurs « exposés » à la concurrence internationale avec le maintien de secteurs abrités.

Françoise Lemoine
Cepii

Sans inflation, l'Etat doit équilibrer ses comptes, Maastricht ou pas

par Jean-Marc Daniel

Actuellement, le débat sur les critères de convergence pour l'entrée dans la monnaie unique se focalise sur les finances publiques et, singulièrement, sur la limitation du déficit à 3 % du PIB. Ceux qui dénoncent ce critère estiment qu'il est restrictif. Même s'ils n'osent pas le dire, ils sont, de fait, partisans du maintien d'un déficit élevé, qu'ils associent à un soutien de la demande et, par là, de la croissance. Pourtant, avec ou sans Maastricht, la réduction du déficit et son évolution tendancielle vers zéro sont devenues une nécessité.

En effet, la gestion de la politique économique dépend d'abord de l'acceptation ou du refus de l'inflation. En termes d'histoire économique, on constate qu'émergent des périodes marquées par l'inflation, due à une croissance forte de la masse monétaire. Dans ces périodes, l'Etat conduit une politique budgétaire active et supporte un important secteur public, souvent déficitaire, grâce à un effacement rapide de ses dettes; l'inflation joue un rôle actif de redistribution des revenus et de réduction des charges financières.

Ces périodes finissent lorsque l'indexation des revenus se généralise, moment où l'inflation ne permet plus ni l'allègement du coût du travail, puisque les salaires augmentent comme les prix, ni celui du poids des dettes, parce que les taux d'intérêt grimpent régulièrement. A ce stade, l'inflation devient une menace pour la monnaie, et le gouvernement doit la réduire. C'est ce qui s'est passé à la fin du XVII^e siècle, ou dans les pays industrialisés à partir de 1979 lorsque, après l'explosion du système monétaire international en 1973, l'échec des relances de 1975 a montré que l'inflation minait le système monétaire sans réduire le chômage.

Commence alors une période sans inflation, en général durable : en 1913, le niveau des prix anglais était le même qu'en 1660. Une nouvelle donne s'installe qui oblige l'Etat à rechercher l'équilibre budgétaire.

En effet, le premier constat qui s'impose est que les deux aspects principaux de la politique économique se hiérarchisent avec la disparition de l'inflation. La politique budgétaire est plus dépendante de la politique monétaire que l'inverse. La politique budgétaire a une mémoire qui est la dette publique; cette dernière, qui est la somme des déficits accumulés et des emprunts mobilisés pour leur financement, a un poids sur le budget de l'Etat qui dépend des taux d'intérêt, et donc de la politique monétaire. L'absence d'inflation s'appuie sur des taux d'intérêt réels positifs qui accentuent rapidement les conséquences du déficit.

Ces conséquences sont amplifiées par le rapport particulier de l'Etat à ses dettes. Pour se désendetter, l'Etat et secteur privé disposent de l'inflation ou du remboursement. Mais, à la différence de l'Etat, lorsqu'une entreprise n'est pas capable d'assumer le remboursement, ses

créanciers peuvent la mettre en faillite : le processus d'endettement privé est régulé car il connaît un terme, fixé par la loi, qui est le moment où la dette est égale à l'actif et qui signe l'arrêt de mort de l'entreprise.

L'Etat, supposé éternel, ne connaît pas de règle fixant sa mort financière : pour les économistes, cette mort est à l'infini des temps; pour l'histoire, c'est le jour très concret où l'Etat ne trouve plus de prêteur, comme en 1788 en France. Sans inflation, quand s'accumulent les déficits, la dette et sa charge croissent jusqu'au moment où la rupture financière tourne au drame politique : révolution naguère, mise en tutelle du FMI aujourd'hui.

Le déficit public a trois inconvénients majeurs : il réduit les capacités de dépenses utiles de l'Etat ; la dette est un mécanisme anti-redistributif : les impôts servent à payer les intérêts versés aux gens assez riches pour avoir acheté les emprunts publics ; l'Etat est obligé d'emprunter quels que soient les taux d'intérêt

Avant d'en être là, le déficit public a d'emblée trois inconvénients majeurs :

– il réduit les capacités de dépenses utiles de l'Etat. Déjà, en France, la charge de la dette est le deuxième poste du budget civil ; elle absorbe 20 % des recettes fiscales et représente plus de deux fois l'investissement de l'Etat ;

– la dette est un mécanisme anti-redistributif : les impôts payés par tous, y compris les pauvres, servent à payer les intérêts versés aux gens assez riches pour avoir acheté les emprunts publics. La rémunération de la dette de la Sécurité sociale absorbe l'équivalent des deux tiers du RMI... On parle souvent de la dette comme d'un poids pour les générations futures. Il n'en est rien puisque, dans les générations futures, il y a les héritiers des souscripteurs qui recevront des intérêts, ce qui pour eux ne sera pas un poids... Si la dette ne joue pas comme transfert entre générations, elle

constitue une ponction sur les contribuables pauvres pour rémunérer des épargnants aisés ; – l'Etat, qui ne peut pas faire faillite, est obligé d'emprunter indépendamment du niveau des taux d'intérêt. Il maintient sur les marchés une demande prédéterminée et sûre, ce qui permet aux offreurs de capitaux de réclamer des taux élevés.

Conscients de ces problèmes, certains économistes distinguent le déficit structurel, dû à un trop grand laxisme et donc mauvais, du déficit conjoncturel. Ce dernier serait la conséquence des irrégularités de la croissance : en cas de ralentissement économique, les recettes fiscales diminuent, et l'Etat se devrait de maintenir ses dépenses d'activité ; recettes en moins et dépenses maintenues signifient déficit accru, mais positif puisqu'il favoriserait la croissance.

Cette thèse ignore que la dette pèse sur les comptes publics, quelle que soit son origine. Le rentier qui en reçoit les intérêts n'a pas plus de plaisir ou moins de honte à voir rémunérer le financement d'un déficit conjoncturel que celui d'un déficit structurel. Néanmoins, gérer la montée vers le drame financier ultime, avec l'objectif de réussir à l'éviter, serait acceptable si le déficit conjoncturel avait les aspects positifs qu'on lui prête. Or ce que l'Etat dépense grâce à ses emprunts, les épargnants qui les souscrivent ne le dépensent pas : l'accroissement de la demande publique obtenue par le déficit repose sur une diminution de la demande privée, phénomène déjà décrit par Ricardo au XIX^e siècle.

Pour éviter cela, les politiques keynésiennes proposaient que le déficit ne soit financé par personne, c'est-à-dire en pratique par les banques créant de la monnaie. Plus de monnaie en circulation signifiait pas d'augmentation de l'épargne des ménages, donc plus de demande et plus de croissance, mais aussi de plus en plus d'inflation. Même dans ce cas, certains liaient déficit et réduction de la demande privée : les particuliers, anticipant les remboursements futurs aux banques, augmenteraient leur épargne. Cette construction intellectuelle abracadabrante, dite d'anticipation rationnelle, n'a plus lieu d'être pour justifier le lien entre déficit public et baisse de la demande privée. L'absence d'inflation, c'est-à-dire la limitation voulue de la création de monnaie, a rendu à Ricardo toute son actualité : le déficit public se finance, comme l'impôt, par ponction sur les ménages, au détriment de la demande privée.

Sans inflation, Maastricht ou pas, il faut repenser la politique budgétaire : les questions à se poser ne sont pas plus ou moins de déficit, mais quelle structure de dépense et de fiscalité pour quel service rendu.

Jean-Marc Daniel, économiste, est maître de conférences à l'Ecole supérieure de commerce de Paris.

La leçon de Bruxelles au gouvernement de Romano Prodi

par Sergio Romano

Le gouvernement de Romano Prodi va chercher à expliquer que le jugement de la Commission de Bruxelles sur les chances de l'Italie de remplir à temps les conditions d'accès à l'euro est le résultat d'un malentendu ou d'un préjugé anti-italien. Il va se lancer dans une longue diatribe technique sur les prévisions de la Commission et sur les fondements de son analyse. Je ne crois pas qu'une telle discussion soit utile ou justifiée. M. Prodi et son ministre du Trésor, Carlo Azeglio Ciampi, ont commis l'erreur de penser que le vote concernant l'Italie s'appuierait sur l'interprétation littérale de quelques critères quantitatifs. Il n'en est rien.

Même quand ils utilisent des arguments techniques, les « comptables » de Bruxelles – comme les a un peu vite définis le président de la République, Oscar Luigi Scalfaro – parlent de politique. Les critères de convergence fixés à Maastricht – dette, déficit public, taux d'inflation, taux d'intérêt – sont nécessaires, mais pas suffisants. Ils servent à attester qu'un pays remplit les conditions pour être pris en considération. C'est un peu l'équivalent d'un niveau de diplôme qui permet de se présenter à un concours administratif. Mais le résultat final dépend toujours du jugement porté sur les mérites du candidat. L'Italie, en dernière analyse, ne sera pas jugée sur la base de critères quantitatifs, mais qualitatifs. L'un sera économique-financier, l'autre politico-institutionnel.

Premier critère. Nos partenaires de l'Union européenne sont prêts à fermer les yeux sur la dette publique accumulée par les gouvernements italiens depuis 1980, mais ils veulent être certains que MM. Prodi et Ciampi ont pris les mesures nécessaires pour la résorber dans des délais raisonnablement brefs. Ils veulent être certains, autrement dit, que la réduction du déficit est durable, que nous ne serons pas de nouveau, dans quelques années, un facteur d'instabilité et d'échec. Dans

le cas contraire, ils seraient contraints d'endosser notre dette publique et d'en supporter les frais. Qu'a fait le gouvernement Prodi pour tranquilliser ses partenaires ? Qu'a-t-il fait pour mériter un jugement différent de celui qui vient d'être émis par la Commission ? Rien, ou pas grand-chose. La loi de finances et le collectif budgétaire de printemps ne modifient pas les facteurs permanents de la dépense publique. Pire, le gouvernement se déclare convaincu de la nécessité de réformer le système des retraites, mais ne cesse de remettre à plus tard la confrontation avec les principaux problèmes que cela pose, comme s'il s'agissait d'une échéance uniquement italienne, alors qu'elle est aussi européenne.

Le vote concernant l'Italie pour l'accès à l'euro ne s'appuiera pas sur l'interprétation littérale de critères quantitatifs, mais qualitatifs. L'un sera économique-financier, l'autre politico-institutionnel

Le second critère permettant de juger l'Italie est politico-institutionnel. Que le président Scalfaro ne s'y trompe pas : derrière les batteries de chiffres des comptables de Bruxelles, il y a une évaluation politique sur la crédibilité de la classe dirigeante italienne. En Allemagne, Helmut Kohl a annoncé qu'il se présenterait aux élections de 1998. Il entend ainsi montrer qu'il confirme sa ligne po-

litique européenne, qu'il ne se dérobe pas à ses responsabilités, qu'il se soumet au jugement de ses électeurs. En France, Jacques Chirac dissout l'Assemblée et sollicite l'avis de l'électorat. Il est prêt à perdre une partie de sa majorité pour obtenir un mandat européen clair et fort. L'un et l'autre donnent à l'Europe la plus sérieuse des garanties : eux-mêmes. C'est ainsi que se comporte une classe politique qui veut donner à ses concitoyens et aux pays partenaires un signal européen. Quand un pays est gouverné par des hommes de cette trempe, il est crédible.

Qu'a fait Romano Prodi pour mériter la même crédibilité ? Il a courtisé Fausto Bertinotti, le chef de Rifondazione Comunista, et cultivé les relations avec cette force politique qui ne croit pas à l'Europe, et encore moins à la nécessité de mettre l'Italie en phase avec la politique économique et sociale des autres pays de l'Union. Il a refusé les propositions de l'opposition. Il a sans cesse renvoyé la clarification politique dont le pays a besoin. Est-il surprenant, dès lors, que le jugement soit celui que nous avons lu la semaine dernière dans le document de Bruxelles ?

C'est la deuxième fois que Romano Prodi reçoit de l'étranger une leçon européenne. La première lui a été donnée par le premier ministre espagnol, José Maria Aznar, au cours d'un mémorable voyage en Espagne à la fin de l'été 1996. La deuxième date du mercredi 23 avril. Il a réagi à la première en changeant de politique financière. Je ne sais pas, franchement, s'il pourra réagir à la deuxième, ou s'il ferait mieux de céder sa place. Quoi qu'il en soit, si l'actuelle majorité parlementaire italienne continue comme elle est partie, elle ne nous conduira pas à l'euro. Beaucoup le savaient depuis un moment. Aujourd'hui, nos gouvernants ne sauraient plus l'ignorer.

Sergio Romano est editorialiste à « La Stampa ».

LIVRES

Les entrepreneurs et l'Etat en Amérique latine

par Guy Herzlich

LES NOUVEAUX ENTREPRENEURS : LE CAS DU CHILI

de Cecilia Montero Casassus.

L'Harmattan, 334 p., 140 F.

BRÉSIL ET ARGENTINE : LA COMPÉTITIVITÉ AGROALIMENTAIRE EN QUESTION

de Jean-Pierre Bertrand et Guillermo Hillcoat.

L'Harmattan/INRA, 320 p., 160 F.

Comment se développe un pays ? Qu'est-ce qui fait naître et alimente durablement l'activité économique ? Evoquant des aspects assez mal connus d'expériences latino-américaines récentes, deux livres mettent en évidence la complexité des processus. L'ouvrage de Cecilia Montero Casassus, sociologue, montre l'apparition au Chili d'un groupe d'entrepreneurs dynamiques qui a contribué à la croissance de l'économie depuis les années 80. Ceux-ci « ne sont ni des self-made-men ni des héritiers, mais des professionnels bien éduqués connaissant le monde, soucieux de gestion, d'organisation et d'innovation », résume Alain Touraine dans sa préface. Ils ne se recrutent pas, comme les dirigeants du passé, parmi l'oligarchie foncière ou parmi les familles étrangères qui s'y sont intéressées par leur succès dans le commerce ou l'industrie. Issus des classes moyennes, ils possèdent à la fois une bonne formation universitaire – souvent un diplôme d'ingénieur – et le goût du risque ; ils ont su détecter les nouveaux secteurs porteurs, qu'il s'agisse de cultures fruitières, de nouvelles technologies, de services, des fonds de pension, de la santé ou de l'éducation.

La rupture apportée par la dictature militaire avec le modèle antérieur de développement par « substitution des importations » et par protection de l'industrie locale a sans doute facilité cette naissance, mais de façon involontaire. Les nouveaux entrepreneurs se sont souvent dirigés vers le privé parce qu'ils ne trouvaient pas, comme leurs aînés, de débouchés dans le secteur public, mais aussi, comme le dit l'un d'eux, par « besoin impérieux de faire quelque chose ». Ayant fait leurs études dans de bons établissements, ils savent utiliser le réseau de relations que cela leur a apporté ; ils ont bénéficié de la déréglementation et de l'acceptation de la nouvelle logique du marché. Et ont simplement tiré parti des occasions et de la conjoncture : contrairement à leurs prédécesseurs, ils ne cherchent pas la protection de l'Etat ni à se couler dans un système de rente : c'est par leur investissement, leur entreprise, qu'ils entendent obtenir leur richesse et leur statut social.

L'existence de ce groupe, encore restreint mais dynamique, est-elle, comme l'estime Alain Touraine, « un facteur important, peut-être décisif, d'un processus de véritable développement », et non plus seulement de croissance économique, au Chili ? Elle a en tout cas contribué à son insertion internationale : ces entrepreneurs, plus ouverts et plus cosmopolites que leurs prédécesseurs, ont voyagé et voyagent, connaissent les pays et les marchés étrangers.

L'Etat a-t-il toujours été inefficace ? Pas nécessairement. L'étude de deux économistes, Jean-Pierre Bertrand et Guillermo Hillcoat, montre comment au Brésil et en Argentine, pendant les deux dernières décennies, il a favorisé la transformation de l'agriculture, notamment l'« explosion » de la culture du soja, devenu un des principaux produits d'exportation dans les deux pays. Certes, ceux-ci bénéficient, face à leurs concurrents comme les Etats-Unis et les pays de l'Union européenne, d'« avantages comparatifs » dus à l'existence d'une réserve de terres cultivables et à des coûts de production moins élevés (structure des exploitations, coût du travail), malgré des frais de transport et de commercialisation plus importants en raison de l'insuffisance des infrastructures. Mais d'autres éléments ont été décisifs.

Au Brésil, l'Etat a aidé à la modernisation de l'agriculture, au cours des années 70, d'abord par une politique de crédits bonifiés. Lorsque la crise de la dette a réduit les moyens de l'Etat, contraint d'abandonner le crédit au privé, moins généreux, le gouvernement y a substitué une politique de prix garantis, malgré les difficultés provoquées par la lutte contre une inflation galopante. En outre, il a laissé se développer une précarisation de la main-d'œuvre agricole ; enfin, il a permis aux producteurs de se constituer une clientèle étrangère par des accords de troc entre soja et pétrole.

L'Etat argentin a aussi subventionné l'équipement agricole au départ : les entrepreneurs de travaux (*contratistas*) ont ainsi bénéficié de taux de crédit pratiquement négatifs. Mais, manquant de ressources et donnant la priorité à l'industrialisation, il a abandonné cette politique beaucoup plus tôt que le Brésil. Continuant à taxer fortement les exportations agricoles, il les a en outre entravées par un taux de change défavorable. Mais par des taxes à l'exportation moins élevées pour la production des huiles, il a permis à l'industrie, en offrant des débouchés croissants aux agriculteurs, de jouer un rôle moteur et de multiplier par vingt la production.

Différentes, les politiques publiques ont largement renforcé les « avantages comparatifs », aidé à la constitution de puissantes agro-industries et permis de diversifier les exportations agricoles. Le libéralisme actuel ne met pas nécessairement en cause ces acquis, même s'il a changé la donne en supprimant taxes et prix garantis.

PARUTIONS

■ **LES RELATIONS ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES, d'Alain Bavelier et Jean-Christophe Donnelier.** Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les grandes nations ont voulu développer une intégration économique qui apparaissait comme un gage de prospérité et de stabilité politique. A partir du milieu des années 80, les échanges de capitaux et les échanges commerciaux entre les pays industrialisés se sont accélérés. Les auteurs décortiquent les différentes étapes des relations économiques mondiales jusqu'à la concurrence des pays émergents qui nécessite un nouveau mode de coordination (PUF, « Que sais-je ? », 120 p., 42 F).

RESPONSABILITÉ & ENVIRONNEMENT



Une série des Annales des Mines : l'environnement va de plus en plus orienter l'activité industrielle : comment cette évolution engage-t-elle la responsabilité de l'ensemble des acteurs ?



Dans le numéro 5
La gestion de l'eau : comment maîtriser les coûts ?
Le développement durable :
une stratégie française pour l'après-Rio

DES DOSSIERS, DES OPINIONS, DES INFORMATIONS.

Prix du numéro : 138 FF franco de port



5, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS - Tél. 01 42 86 55 98 - Fax 01 42 60 45 35

Secteurs de Pointe

CADRES
ONLINE

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :

INTERNET <http://www.cadresonline.com> MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET <http://www.lemonde.fr/emploi>

Consultant

esprit d'équipe...



Diplômé d'une Grande Ecole d'Ingénieurs ou de Commerce, vous avez un minimum de 3 ans d'expérience réussie à un poste opérationnel dans des secteurs tels que la **chimie**, la **pharmacie**, le **pétrole**, l'**automobile**, l'**aéronautique**, les **télécoms**, la **métallurgie**, la **sidérurgie**, l'**agro-alimentaire**...

ou à un poste de consultant dans ces secteurs au sein d'un cabinet de conseil. Idéalement, vous êtes familiarisé à un progiciel intégré (SAP R/3, BAAN, JDE...). Nous vous proposons d'intégrer notre équipe en qualité de **consultant** au sein de notre pôle **progiciels intégrés** si vous avez des connaissances fonctionnelles approfondies et/ou des expériences réussies dans l'un des domaines suivants :

- > **Gestion de production** (production, planification, ordonnancement...)
- > **Achats / Logistique / Stocks**
- > **Gestion commerciale** (commandes clients, tarification, devis...)
- > **Contrôle de gestion / Finances** (prix de revient, costing ABC...)
- > **M.E.S.** (traçabilité, ordonnancement à fortes contraintes, suivi de production...).

Branche Conseil d'un groupe international comptant plus de 3000 ingénieurs et techniciens, nous mettons au service de nos clients l'expérience acquise par nos consultants à des postes de responsabilité opérationnelle.

activité

Organisation et gestion des processus industriels, gestion de production, pilotage et contrôle de fabrication, depuis les phases d'analyse jusqu'à la mise en œuvre de solutions reposant sur des progiciels intégrés.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite, votre CV détaillé ainsi que vos prétentions sous la référence MA2104 à notre conseil : EuroWin Consulting Group SA
65, rue Martre - 92110 Clichy-sur-Seine - Tél. 01 47 30 40 19 - Confidentialité assurée.

...logique industrielle

Raytheon Engineers & Constructors

Litwin s.a.

Raytheon Engineers & Constructors est une société internationale leader, spécialisée dans l'ingénierie appliquée à l'industrie alimentaire, pharmaceutique, pétrochimique et chimique. Elle intervient aussi dans d'autres domaines comme l'équipement industriel et exerce des activités liées à l'environnement. Dans le cadre de son développement, Raytheon Engineers & Constructors, Litwin s.a. (France) recherche

- **Estimateur Senior**
Bilingue français/anglais
Allemand apprécié
Vous exécutez des estimations tous corps d'état, dans les domaines du raffinage, de la pétrochimie, des polymères et de la pharmacie. Pratique courante des estimations de marchés de travaux (France, Export) particulièrement recherchée. Expériences en construction et planification appréciées. Ingénieur de formation ou formation équivalente, vous avez dix années minimum d'expérience dans un poste similaire.
Réf. ET
Pour tous ces postes, la connaissance et la pratique de la micro-informatique (Excel et Word) sont indispensables. Les postes sont basés à Puteaux. Nous recherchons des personnes faisant preuve d'esprit d'analyse, d'initiative et d'adaptation. Motivation, flexibilité, créativité, sens du travail en équipe, mais aussi autonomie et mobilité sont des qualités indispensables. Raytheon Engineers & Constructors, Litwin s.a. offre un environnement de travail dynamique au sein d'une entreprise internationale. Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence du poste choisi à Raytheon Engineers & Constructors, Directeur des Ressources Humaines, 5 rue Chantecœur, 92808 Puteaux Cedex.
- **Chef du Service Estimation**
Bilingue français/anglais
Allemand apprécié
A la tête de votre équipe, vous supervisez, contrôlez et approuvez les estimations pour des installations clé en main (France, Export) dans les domaines du raffinage, de la pétrochimie, des polymères et de la pharmacie. Connaissance souhaitée des réglementations liées aux types d'installation. Ingénieur de formation, vous avez cinq années minimum d'expérience dans un poste similaire.
Réf. CSE
- **Estimateur Instrumentation - Electricité Senior**
Bilingue français/anglais
Allemand apprécié
Vous avez la responsabilité des estimations pour des installations clé en main (France, Export) dans les domaines du raffinage, de la pétrochimie, des polymères et de la pharmacie. Connaissance indispensable des réglementations liées aux types d'installation. Ingénieur de formation, vous avez dix années d'expérience dans un poste similaire.
Réf. IEI

Chez EDF, l'énergie est sans limite. Pas étonnant qu'elle multiplie votre talent.

à la rencontre de nos énergies



Dans un univers de plus en plus compétitif, EDF attire les énergies nouvelles pour donner à l'entreprise son efficacité maximale.

Dans le cadre de cette dynamique, nous recherchons des jeunes ingénieurs Grandes Ecoles débutants ou disposant d'une première expérience dans les domaines électrotechnique, mécanique, pour devenir après une période de formation alternée, responsable d'une équipe de production ou ingénieur dans une centrale nucléaire. Votre sens des relations, votre dynamisme et vos capacités d'animation seront déterminants. Mobile, vous aurez l'opportunité de changer de métier, de connaître des activités et des expériences très variées.

Jeunes ingénieurs production nucléaire

Merci d'adresser votre candidature (curriculum vitae et lettre de motivation) à Henri Monistrol sous la réf. LM28, EDF-GDF, Département Recrutement, 16 rue de Monceau, 75383 Paris Cedex 08.



Devancer pour avancer

BRUKER-ODAM, à WISSEBOURG (67) depuis 1968, compte 350 personnes, dont plus de 150 ingénieurs et techniciens supérieurs répartis sur 11 000 m2 de laboratoires, ateliers de production et un établissement secondaire à EVRY. Nous appartenons au groupe international BRUKER, leader mondial en instrumentation scientifique et médicale "high tech". En France, nous sommes présents au travers de deux sociétés certifiées ISO 9001 : S.A.D.I.S. BRUKER SPECTROSPIN, spécialisée en instrumentation scientifique et ODAM, spécialisée en électronique et imagerie médicales. Afin d'accroître notre position sur les marchés mondiaux, nous créons le poste de

GRUPE BRUKER — odam

RESPONSABLE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT - BASÉ ALSACE

Rattaché au Directeur scientifique et médical, vous prenez en charge nos programmes de recherche et développement et travaillez en étroite relation avec de nombreux partenaires internes et externes. A la tête d'une équipe d'une dizaine d'ingénieurs et techniciens supérieurs, vous participez à l'élaboration des cahiers des charges et améliorez les gammes existantes de défibrillateurs cardiaques et moniteurs (coûts, qualité, fiabilité). Vous créez des produits spécifiques, en incluant la vision anticipatrice et stratégique des nouveaux besoins de notre clientèle.

A 30/35 ans environ, de formation grandes écoles d'ingénieurs ou UTC, parfaitement opérationnel en allemand et anglais, outre de bonnes connaissances techniques, électroniques et informatiques, vous justifiez si possible d'une expérience similaire dans le milieu biomédical. Ce poste constitue une exceptionnelle opportunité pour un candidat à forte dimension professionnelle et humaine. Il s'inscrit dans la perspective d'être à moyen terme notre nouveau Directeur scientifique et médical.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo et dernier salaire) en précisant la référence 5351/LM à MANAGING Recrutement, 18 rue Auguste Lamey, 67000 STRASBOURG.

PARIS - LYON
MULHOUSE

MANAGING
STRASBOURG

**CADRES
ONLINE**

RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :

INTERNET <http://www.cadronline.com> MINITEL 3615 cadronline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET <http://www.lemonde.fr/emploi>

Informatique Réseaux Télécommunications

INGÉNIEUR

SYSTEME D'INFORMATION

Nous sommes une importante société d'études (200 personnes) solidement implantée et nous recherchons un ingénieur pour l'intégrer à notre Direction de l'Informatique.

Il se consacrera au développement d'un système d'information géographique : administration du système, définition des applications avec les utilisateurs, formation, assistance technique.

Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé ayant de préférence deux ans d'expérience, impliquant si possible la connaissance des logiciels Arc/Info et Oracle (la candidature d'un débutant motivé ayant fait des stages intéressants peut être envisagée).

La réussite dans cette fonction nécessite impérativement un solide sens de l'organisation, une grande rigueur technique, des qualités marquées de relations humaines et de pédagogie, une bonne connaissance de l'anglais.

Poste à Paris.



Ecrire sous réf.
19A 3179 7M
Discrétion absolue

71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

Photo Arthur Garbault

**Avec vous,
Le Monde Sans Fil
est de plus en plus grand**

Responsables de projets

1 million de clients au début de 1997, soit environ 40 % de parts du marché de la téléphonie mobile, SFR est aujourd'hui la principale entreprise de Cegetel, le pôle télécommunications du groupe Générale des Eaux. Pionnier dans la conception, la réalisation et la maintenance de réseaux nationaux en téléphonie mobile, SFR est aussi une entreprise particulièrement innovante dans l'offre des services à la clientèle du téléphone mobile.

Notre activité croissante ainsi que l'évolution de nos équipes nous conduisent à créer deux postes : vous assurez la conduite de projets pluridisciplinaires d'ingénierie de détail et de déploiement des réseaux de télécommunications au niveau national. Véritable pilote, vous prenez en charge plusieurs pro-

jets, dans le respect des délais, des budgets et des critères de qualité impartis. Vous êtes éditeur des dossiers d'ingénierie et des plans de management de projets. Votre sens des contacts et du travail en équipe, votre rigueur, votre dynamisme et votre pragmatisme seront nécessaires pour coordonner les différents intervenants et mener ainsi à bien vos projets. Ingénieur de formation, vous êtes depuis quelques années un professionnel en conduite de projets dans l'un des domaines suivants : communication, signalisation, radiocommunications, services à valeur ajoutée...

Pour ces postes à pourvoir à Paris, adressez votre candidature (CV, photo et prétentions) sous la réf. SMA/RP/LM2 (à préciser sur l'enveloppe), à SFR, Département Recrutement/Intégration, La Défense 6, 1 place Carpeaux, 92915 Paris-La Défense Cedex.



LE MONDE SANS FIL EST A VOUS.

MEDIA SYSTEM



COMPU SERVE
NETWORK SERVICES

CompuServe Network Services (CNS), une division de CompuServe Inc, fournit l'infrastructure réseau globale pour CompuServe Information Services (CSi) et est un intégrateur de systèmes en réseau pour plus de 1.100 grands comptes à l'échelon mondial. Les systèmes de CNS comprennent entre autres Frame Relay, Remote Lan Access, connexions IBM, hébergement Lotus Notes ainsi que des services Internet/Intranet incluant des connexions sécurisées distantes ou par accès dédiés.

Une nouvelle phase importante de développement de nos activités, donne l'occasion à des professionnels réseaux de rejoindre notre équipe :

Ingénieur Système Réseau Support Technique Avant et Après-Vente

Vous serez plus particulièrement chargé d'assurer la gestion en première ligne du vaste réseau COMPUSERVE, et deviendrez un élément clé de l'équipe européenne de Support Technique à la vente.

Vous apporterez votre connaissance de spécialiste et votre soutien aux forces de vente. Vous mettrez tout en oeuvre pour satisfaire notre clientèle.

Doté d'une formation supérieure (Bac+4 ou 5) et d'une expérience professionnelle d'environ 5 ans, vous possédez une solide expérience technique des réseaux WAN & LAN, des protocoles TCP/IP et des routeurs CISCO.

Rigoureux, proche du terrain, vous êtes un bon communicant, disponible, mobile, et maîtrisez parfaitement l'anglais.

Pour ce poste, basé en région parisienne, merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre et CV sous la réf. AISR à Agnès ROSTOUCHER - KP Consultants - 87, rue de la Saussière 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT.

K.P. Consultants
Ressources Humaines Hautes Technologies

Groupe KP

Interface entre le monde de l'entreprise, de la recherche et de la formation, LE TECHNOPOLE BREST IROISE, a pour mission de favoriser l'innovation, dans sa diversité, au service de l'emploi. Il recherche un

Chargé de Mission

Electronique, informatique, télécommunications

Légitimé par une expérience pluridisciplinaire en industrie, recherche, formation, ... et maîtrisant la méthodologie et les techniques de conduite de projets, il est rattaché au Directeur du Technopôle et assure la promotion, la mise en oeuvre et le management de programmes spécifiques, en partenariat avec les acteurs de ces différentes filières : industries, collectivités locales, chambres consulaires, établissements de recherche et de formation, organismes professionnels...

Innovateur, communicateur et pédagogue à l'écoute de ses partenaires, il sait convaincre ses interlocuteurs, susciter l'expression de leurs attentes et fédérer leurs actions, autour d'objectifs concrets de développement et de réalisations.

Ingénieur et/ou Universitaire, de formation, fort d'une expérience significative d'environ 5 ans, sensibilisé aux retombées des technologies nouvelles, nous vous proposons de valoriser votre expérience, en contribuant au développement de ces métiers, à la pointe de la technologie. Anglais courant.



A. C. P.

Adresser lettre + photo + CV sous réf. S283 LM à J.M. CLOAREC - A.C.P.
1 rue St Marc - 29336 QUIMPER cedex. Tél. 02.98.53.50.51.

**Vous voulez une entreprise
en pleine croissance
et des projets diversifiées ?**



Vous n'êtes pas trop exigeant, vous êtes intéressant !

SAP Consultant et Chef de Projet réf. JBC 42

Partenaire SAP, nous renforçons notre pôle Progiciel. Notre approche projet nous permet de décliner plusieurs métiers : Assistance à la Maîtrise d'Œuvre, Pilotage de projet, Consulting fonctionnel, Développement et expertise technique.

Pour participer au développement de ce pôle, vous avez une expérience significative dans les domaines financiers, contrôle de gestion ou encadrement de projets. Vous avez une formation Bac + 4/5, 1 à 5 ans d'expérience dans l'un de ces domaines, et maîtrisez l'anglais.

Vous interviendrez sur des missions d'intégration de systèmes, d'expertise et de conseil pour des projets d'envergure. Constamment en veille technologique, nous nous adaptons au marché et apportons à nos équipes les formations nécessaires.

Merci d'adresser votre candidature à Europe Informatique - Christine Doré
Ressources Humaines - Immeuble Lavoisier - 4, Place des Vosges
92052 Paris La Défense Cedex.

Europe Informatique n'est pas une SSII comme les autres, ce sont nos 250 collaborateurs qui comptent. Notre croissance est de 60 % sur les trois dernières années. En 1996, nous avons créé 87 postes. Nous avons rejoint SYNTEGRA, LA BRANCHE INTÉGRATION DE SYSTÈMES DU GROUPE BT (EX BRITISH TELECOM), pour élargir votre champ d'action : clients internationaux, ressources technologiques enrichies et possibilités d'évolution multipliées. Parce que notre offre est rare, elle tient en peu de mots : si vous êtes quelqu'un, ne rejoignez pas n'importe qui.



Responsable du Département "MARCHÉS DES MOBILES"



France Telecom

Direction Régionale de Quimper

Sous la responsabilité de Directeur du Développement des Services & Réseaux, vous élaborerez le plan de développement régional des Mobiles, fédérez et animez les différents acteurs intervenants sur ce marché, dynamisez le réseau des conseillers commerciaux, améliorez la qualité du service clients, élaborer un compte d'exploitation «mobiles», assurez son reporting mensuel en Conseil de Direction... Manager d'une équipe de 12 personnes, dont 4 cadres, vous conforterez notre position de leader au plan régional.

A 30-35 ans environ, de formation commerciale (Sup de Co, Essec, Hec...) ou Ingénieur, vous possédez une expérience de développement de marchés Grand Public et de management d'équipe de vente de 3 ans minimum.

Merci d'adresser lettre + CV + photo + rémunération souhaitée impérative en précisant sur l'enveloppe s/réf. BR0497F, à

RH PARTNERS, BP 1233, 29102 QUIMPER et de consulter la définition de fonction sur le 3617 RHPARTNERS (3,48 F/mn).

Réponse aux dossiers conformes et complets.

RH PARTNERS

* EUROINSCG.unis - photo : Goodshoot

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

par Laurent Fléchaire
et Jacques-Marie VaslinLa France a décollé
sans la Bourse

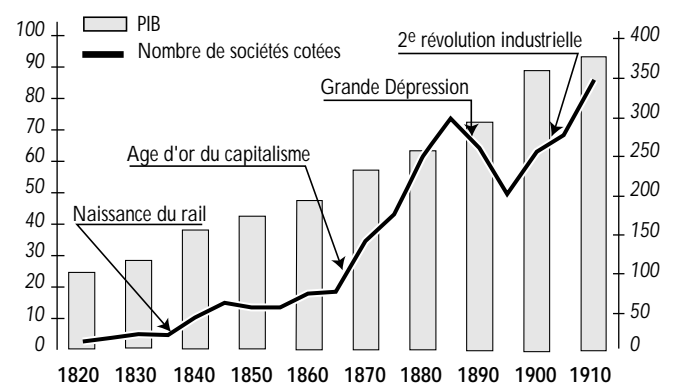
Si le petit manuel du « parfait pays capitaliste » existait, la Bourse y figurerait en bonne place. En témoignent les récentes initiatives des pays en forte croissance qui veulent tous avoir leur marché financier. Pourtant la France, pays « émergent » au XIX^e siècle, a décollé dans un premier temps sans l'appui de la Bourse de Paris. Du reste, on n'y trouve en 1801 qu'une seule et unique action, celle de la Banque de France. En fait, la Bourse n'a joué un rôle prépondérant que dans la seconde partie du XIX^e siècle, alors que la révolution industrielle était déjà engagée.

Au début du siècle dernier, le capitalisme familial est la règle. L'essor industriel est une réalité en Angleterre depuis 1760, mais les troubles de 1789 interdisent la propagation du développement britannique de notre côté de la Manche. Entre Anglais et Français, on échange alors plus de coups de feu que de marchandises. Et l'arrivée au pouvoir de Bonaparte, en 1799, ne va pas arranger les choses. De guerres en blocus, la France belliqueuse ne pourra pas jouir des progrès de son éternelle rivale.

Si la Restauration, de 1815 à 1830, est marquée par un premier élan de l'activité économique, le capitalisme à la française reste frileux. Les capitaines d'industrie sont peu nombreux. Le but de la bourgeoisie est avant tout l'anoblissement. On investit plus volontiers dans le foncier que dans l'entreprise. La reconnaissance sociale qui est attachée à la terre détourne les capitaux de l'initiative privée. Ce qui empêche un réel décollage économique. L'autofinancement est de rigueur et aucune entreprise industrielle ne fait appel à la Bourse. La « Haute Banque », représentée par les très puissants Rothschild ou Laffitte, contrôle le crédit. Mais elle ne prend pas de risque industriel. Son activité se limite à prêter à court terme ou à placer les emprunts d'Etat.

La révolution de 1830 amène Louis-Philippe sur le trône. Son règne, qui dure jusqu'en 1848, est placé sous le signe de la paix et de la prospérité. Après les progrès réalisés dans le textile et l'agriculture, c'est la naissance du rail qui va entraîner, de façon irréversible, la France sur le chemin du capitalisme. Elle fait les beaux jours de la sidérurgie en lui imposant un rythme de production sans cesse crois-

▼ La Bourse rattrape la croissance



sant. Mais, du fait de ses considérables besoins, la montée en puissance de l'industrie ferroviaire va surtout redessiner le paysage financier français.

En 1837, Emile Pereire réussit le premier à réunir les capitaux des épargnants à la Bourse pour financer la construction de la ligne entre Paris et Saint-Germain. Chacun constate le succès de son projet, et sa démarche fait école. Les valeurs ferroviaires représentent plus de la moitié de la capitalisation boursière en 1845. Les mines et les filatures prennent aussi le chemin de la Bourse, où se retrouvent désormais 60 sociétés cotées.

Pour autant, la révolution industrielle reste inachevée et les entreprises se finançant en Bourse ne représentent qu'une minorité. La France est essentiellement rurale. D'ailleurs, ce sont les crises agricoles de 1846 et 1847 qui précipitent l'année suivante la fin du régime.

La révolution populaire de 1848 suscite des inquiétudes dans le monde des affaires. Mais l'élection à la tête de l'Etat de Louis Napoléon Bonaparte, en décembre 1848, rassure la bourgeoisie. En 1852, après un coup d'Etat, le président Bonaparte devient l'empereur Napoléon III. On entre alors dans l'âge d'or du capitalisme.

Les entrepreneurs épousent les idées de Saint-Simon, qui considère l'industrie et la science comme les sources d'une société en progrès. Ils perdent leurs inhibitions et sont de toutes les initiatives. C'est la glorieuse époque du canal de Suez. Ferdinand de Lesseps, inlassable promoteur du projet, lève plus de 200 millions de francs en actions. Emile et Isaac Pereire donnent naissance, en 1852, à la première banque d'affaire : le Crédit mobilier. Les banques de dépôt (à guichets) voient aussi le jour : le Crédit lyonnais en 1863 et la Société générale, un an plus tard. Les banques jouent un double rôle qui va doper le marché financier : elles se financent à la Bourse et en facilitent l'accès à leurs clients.

La capitalisation boursière double de 1845 à 1855, passant de 1,5 à plus de 3 milliards de francs. En 1870, elle dépasse les 5 milliards. La cote du Palais Brongniart s'enrichit de nouveaux secteurs, comme la construction navale, les transports urbains et même l'alimentation. La Bourse devient le passage obligé du capitalisme triomphant. Elle joue son rôle naturel d'intermédiaire entre épargnants et entreprises.

Politiquement, l'empereur applique les préceptes libéraux. En 1860, le traité Chevalier-Cobden (réduisant les droits de douane) est signé avec les Anglais. Le statut des sociétés anonymes est conçu en 1867. Il permettra plus de souplesse dans la création et la croissance des entreprises.

Mais la défaite de Sedan en 1870 met un terme au Second Empire. L'économie rentre alors dans une zone de turbulences. Les entreprises sont secouées par des chocs répétés : baisse de la demande, krach boursier en 1882, faillites bancaires et industrielles. Les affaires vont mal. Echaudées par ces déboires successifs, les banques se désengagent de l'aventure industrielle et désertent le palais Brongniart. La France se replie sur elle-même. Les droits de douane sont relevés en 1892 avec l'instauration des « tarifs Méline ». Cette première « Grande Dépression » fait comprendre aux acteurs économiques que le capitalisme a ses limites.

Heureusement, à partir de 1896, un nouveau cycle haussier entraîne l'économie vers l'expansion. C'est la seconde révolution industrielle. Celle de l'électricité et de la chimie. D'emblée le marché boursier est sollicité. Il absorbe à la Belle Epoque près de 35 % de l'épargne des ménages. A l'aube du siècle naissant, on avance en territoire connu. Les mécanismes du capitalisme sont rodés et maîtrisés. La France n'est plus un pays émergent.

Les enfants de la transition en Europe de l'Est,
une génération sacrifiée

▼ Revers
Malnutrition, abandon, violence... frappent aujourd'hui la classe d'âge qui était l'objet des principaux soins des anciens régimes communistes

Cela se passe à nos frontières de l'Est. C'est le revers caché et silencieux de ce qu'on a appelé, depuis la chute du mur de Berlin, la « transition » (vers la démocratie et l'économie de marché). Une réalité effrayante, expédiée en quelques lignes dans les rapports des organismes économiques internationaux, quand ils parlent de « coût social élevé » ou de « développement préoccupant de la pauvreté ». Il faut lire le rapport que vient de publier l'Unicef, « Children at risk in central and eastern Europe » (Les enfants en danger en Europe centrale et orientale : périls et promesses), pour prendre la mesure de la catastrophe. Tandis que les observateurs occidentaux scrutent les indicateurs de la reprise de la production à l'Est pour en inférer la « réussite » ou le « retard » de la transition, les indicateurs de l'organisation des Nations unies pour l'enfance, eux, font apparaître le sacrifice des générations montantes qui pèsera, à terme, sur l'avenir économique de ces pays.

Depuis sept ans, des millions d'enfants des anciens pays communistes ont subi les effets d'une guerre, sans la guerre. A part les foyers de conflit armé comme l'ex-Yougoslavie ou le Caucase, il n'y a eu ni bombes, ni troupes ennemies, ni tortionnaires, et pourtant les enfants ont été victimes à grande échelle de malnutrition, d'abandon, de violence. Rien qu'en Russie, entre 1990 et 1995, au moins 700 000 enfants sont devenus orphelins par la mort prématurée d'un de leurs parents (généralement leur père). Toutes les statistiques montrent une dégradation dans le bien-être matériel, physique, psychologique, affectif, éducatif de cette frange la plus fragile de la population, les enfants.

Le rapport de l'Unicef étudie les risques très en amont, au moment de la formation des familles. Les taux de mariage ont diminué partout, ainsi que les taux de fertilité (déjà bas à la fin des années 80) : la Bulgarie, avec à peine plus d'un enfant par femme, a désormais l'un des taux de fertilité les plus bas du monde. En revanche, les naissances hors mariage et chez les adolescentes ont augmenté, de même que les taux d'avortement. Les divorces ont monté en flèche, jusqu'à dépasser, en Estonie, le nombre des mariages. Or, une enquête a montré qu'en Russie, par exemple, le tiers des enfants de divorcés ne revoient jamais leur père.

La déstructuration des familles est à la fois la conséquence et l'une des causes de la pauvreté des ménages avec enfants. En Russie, plus de 60 % des familles ayant des enfants en bas âge vivent dans la pauvreté, et 28 % dans le dénuement complet. Ces taux ont doublé depuis 1992.

Associés à la pauvreté, viennent les risques pour la santé : les enfants naissent plus petits, la mortalité infantile est en hausse dans les

pays baltes par exemple, les maladies et handicaps liés à la pollution nucléaire ou chimique ont progressé à divers degrés en Biélorussie, Ukraine, Bulgarie. La mauvaise alimentation (sauf dans des pays comme la République tchèque, la Hongrie ou la Slovaquie) affecte les femmes enceintes (32 % sont anémiées en Russie, un taux proche de ceux d'Afrique) et compromet le développement des enfants.

Pathologies physiques et sociales vont de pair : les taux de suicide de jeunes ont connu des progressions effrayantes dans toute la région (surtout en Russie et dans les pays baltes, moins dans le sud), ainsi que les cas de criminalité dont les jeunes sont coupables ou victimes. L'alcoolisme touche près d'un demi-million d'adolescents en Russie, et l'usage de la drogue se développe partout, alors que les taux de scolarisation reculent dans les pays les plus dégradés économiquement.

SUICIDES

La cruauté de ces chiffres – que l'Unicef prend soin de relativiser en mettant en regard les quelques améliorations qu'on peut trouver ici ou là – est d'autant plus grande qu'elle touche l'enfance, la classe d'âge qui avait fait l'objet des principaux soins des régimes communistes. Au moins dans la partie européenne de l'ancien bloc soviétique, les enfants bénéficiaient dans les dernières décennies d'un bon degré de protection sanitaire, soit dans le cadre des entreprises d'Etat où travaillaient leurs parents, soit dans le cadre d'une prise en charge collective (crèches, écoles, colonies). Malgré un niveau de vie en moyenne médiocre, la grande pauvreté n'existait pratiquement pas. La situation désastreuse des orphelinats de

Roumanie, que le monde avait découvert avec horreur après la chute du régime Ceausescu, était sans nul doute l'un des pires aspects du sort des enfants à l'Est. Or, non seulement les efforts du début pour améliorer les choses se sont vite enlisés, mais le nombre d'enfants abandonnés à la charge de l'Etat, partout impécunieux, a augmenté et pas seulement en Roumanie.

Perte des repères, perte de l'emploi, perte de la sécurité, perte des revenus : des millions d'Européens de l'Est ont vécu de cette façon la transition, mal compensée par les libertés démocratiques et économiques dont le plus grand nombre n'a pas tiré avantage. La révélation du récent rapport de l'Unicef, c'est la surexposition des enfants à tous les risques qu'à la fois.

Sans surprise, on constate que la Russie cumule les pires « performances », que ce soit en termes de santé, de revenus, de pathologie sociale. Mais des Etats dont on considère généralement qu'ils « s'en tirent bien » ont des résultats tout aussi inquiétants : en Hongrie, les enfants menacés de pauvreté sont passés de 50 000 en 1989 à 240 000 cinq ans plus tard ; en Pologne, 60 % des nourrissons souffrent à divers degrés de malnutrition, et 10 % sont en permanence sous-alimentés ; la petite Slovaquie, pays sans histoire de l'ex-Yougoslavie, a vu doubler le taux de suicide chez les enfants et adolescents ; l'éclatement des familles atteint des records dans les pays baltes. Le fait que les mêmes maux soient apparus, dans tous les anciens Etats communistes, révèle, mieux que tous les indicateurs économiques, la profondeur du traumatisme et du stress qu'ont vécus ces sociétés.

Sophie Gherardi

Cornel, de l'orphelinat aux égouts de Bucarest

BUCAREST

de notre correspondant

deux cents mètres du palais présidentiel, Cornel émerge de sa tanière, au beau milieu d'un parc public. Les cheveux ébouriffés, les yeux gonflés et le regard absent, il sort les trois quarts de son torse de la bouche d'égout où il a élu domicile, indifférent au regard des promeneurs et aux quolibets des jardiniers. Cornel est ce que l'on appelle en Roumanie un « auroloc ». Ce mot, devenu commun ces dernières années, désigne les enfants des rues ou les jeunes adultes sans domicile fixe qui s'étourdissent en respirant des vapeurs d'Auroloc, un vernis bon marché qu'ils inhalent dans un sac en plastique.

Comme Cornel, plusieurs centaines de marginaux se réfugient jour et nuit sous le bitume de Bucarest, soulevant les plaques de fonte posées dans les rues pour aller se recroqueviller le long des conduites d'eau chaude qui approvisionnent les appartements de la ville, à l'abri du froid et de la méchanceté gratuite dont ils sont souvent victimes.

Abandonné à la maternité de l'hôpital, où sa mère avait accouché sous un faux nom, Cornel a été ballotté dans le réseau des 600 institutions spécialisées pour mineurs, conçu dans les années 70 par Ceausescu. Interdisant formellement les avortements pour des raisons de politique nataliste, l'Etat voulait se substituer aux familles en difficulté. Des dizaines de milliers d'enfants ont ainsi été « institutionnalisés ».

Ce système pervers, qui a déresponsabilisé l'acte d'abandon, s'est transformé en calvaire pour les enfants. Cornel a vécu dans un monde clos, isolé de l'extérieur pendant toute son enfance et son adolescence. Sans aucun contact avec sa famille, que personne n'a jamais cherché à retrouver, il a finalement été jeté à la rue peu après le jour de ses dix-huit ans.

Parce qu'il n'y a pas assez d'assistants sociaux pour couvrir les tribunaux, aucun juge ne l'a officiellement déclaré abandonné. Cornel n'a donc pas de papiers d'identité. Scolarisé à l'intérieur de la maison pour enfants, il n'a reçu

▼ Quand les enfants placés dans les institutions de l'Etat roumain atteignent la majorité, se pose le problème de leur réinsertion...

qu'une formation très sommaire. Sur les quelque 2 000 jeunes qui quittent chaque année les institutions pour mineurs, ils sont ainsi plusieurs centaines à sortir broyés de ce système et à se retrouver dans la rue, où ils vivent de la charité publique et de menus larcins.

Après 1989, la jeune démocratie roumaine, héritant de ce lourd passif, a surtout cherché à oublier ce problème qui a si mauvaise presse à l'étranger. D'une part, disaient tout bas les autorités, le sort de quelques centaines d'« auroloc » ne pèse guère face à la dégradation généralisée de l'environnement social dont souffrent bon nombre des six millions de jeunes Roumains.

DÉGRADATION GÉNÉRALISÉE

D'autre part, au plus fort de l'émotion provoquée par la diffusion des images de ces jeunes dépenaillés hantant la gare du Nord de Bucarest, une armée d'ONG étrangères débarqua dans le pays, laissant l'impression aux autorités d'alors qu'elles pouvaient se décharger de la question.

Mais l'action d'urgence ne consistait bien souvent qu'à améliorer les conditions matérielles dans les institutions – installer le chauffage ou réparer la toiture –, des tâches indispensables mais qui n'avaient pas pour objectif de résoudre un problème de fond qui incombaient à l'Etat roumain. Résultat : faute d'une réforme sociale sans cesse repoussée, d'une modification des textes sur l'abandon, la population dans les institutions n'a jamais diminué. Actuellement, ils sont encore plus de 50 000 mineurs à s'entasser dans des établissements surpeuplés pour la seule raison qu'ils ont vu le jour dans un

foyer en difficulté. Ils sont sans cesse plus nombreux à en sortir ou à s'enfuir.

Sous la pression de l'opinion publique internationale et avec l'aide de financements extérieurs, la situation s'est pourtant améliorée. Plus personne aujourd'hui ne saurait raisonnablement défendre l'idée que l'éducation des enfants échoit à l'Etat. De même, les gens sont aujourd'hui convaincus de la nécessité d'adapter en permanence le système, d'ouvrir les institutions sur le monde extérieur, de maintenir le plus possible le contact entre les enfants placés et leurs familles lorsqu'elles sont connues, d'accompagner les jeunes issus des institutions à leur sortie.

Mais, sept ans après le changement de régime, la réorganisation de la protection sociale est toujours à l'ordre du jour. L'arrivée au pouvoir des chrétiens-démocrates en novembre dernier a certes levé un tabou. « Nous reconnaissons qu'il existe un véritable problème, alors qu'auparavant il était presque subversif de parler du problème de ces enfants », affirme Cristian Tabacaru, secrétaire d'Etat chargé du tout nouveau département pour la protection de l'enfance.

Dans ce pays hypercentralisé, l'objectif principal des nouvelles autorités est de décentraliser la protection de l'enfance et la réinsertion des jeunes adultes au niveau des autorités locales, ainsi que de multiplier les partenariats avec les ONG étrangères et des associations roumaines. Une réforme balbutiante dictée par la raison autant que par la nécessité en cette période d'extrême austerité budgétaire.

Les plus jeunes enfants institutionnalisés bénéficieront peut-être des effets de ces bonnes intentions. Pour leurs aînés, l'avenir paraît sombre. « Paradoxalement, ils ont été surprotégés. Nourris, blanchis, logés pendant des années, ils sont maintenant handicapés par un retard d'intégration sociale. Lorsqu'ils sortent des institutions, ils estiment que l'Etat a une dette envers eux et qu'il doit toujours leur prendre en charge », explique Cristian Tabacaru.

Avant 1989, dans la logique de l'économie administrée, ils obte-

naient obligatoirement et automatiquement un travail. La libéralisation de l'économie et la crise ont changé la donne. Pour beaucoup de ces laissés-pour-compte, l'alternative se résume donc à squatter les institutions pour enfants après leur majorité ou bien à opter pour la « galère » et la délinquance.

Car, si le sort des enfants institutionnalisés a drainé l'intérêt et l'argent d'une multitude d'ONG, en revanche, la question de la réinsertion des jeunes adultes n'a été que tardivement abordée. « Ce problème échappe à tout contrôle », admettent les officiels.

DÉCENTRALISATION

Un programme de l'Unicef, lancé il y a quelques mois, a pourtant démontré que tout n'est pas perdu, notamment lorsque le travail se déroule en étroite collaboration avec les autorités locales, les seules qualifiées pour apporter des réponses concrètes (emploi, logement...) à des cas précis. « Nous ne pouvons pas tout changer du jour au lendemain. Il faut être conscient que pour certains jeunes adultes c'est déjà trop tard. On ne fait pas de réformes sans pertes », analyse froidement M. Tabacaru. Etourdi par les vapeurs de l'Auroloc, Cornel replonge dans son antre. Pour lui, sans doute, il est déjà bien tard.

Christophe Châtelot

ENGLISH USA

COURS PARTICULIERS INTENSIFS à
Cincinnati, Ohio, USArépondant aux besoins des entreprises
et des cadres supérieursHôtel et déjeuner du lundi au samedi
inclus dans le prix forfaitaire du séjour.PROGRAMME:
40 heures d'instruction par semaine, du lundi
au samedi (déjeuner avec le professeur)DURÉE:
De 2 à 4 semaines

Établie en 1972

Pour d'avantage de renseignements contactez:

CINCILINGUA322 East Fourth Street - Cincinnati, Ohio 45202 U.S.A.
(513) 721-8782 • FAX: (513) 721-8819
http://www.cincilingua.com



RETROUVEZ TOUTES LES ANNONCES DU MONDE SUR :

INTERNET <http://www.cadresonline.com> MINITEL 3615 cadresonline (2,23 F/mn) MINITEL 3615 LEMONDE (2,23 F/mn) INTERNET <http://www.lemonde.fr/emploi>

Informatique Réseaux Télécommunications

Rejoignez l'univers européen des réseaux d'entreprises.

NORTEL
NORTHERN TELECOM

Un Monde de Réseaux

A la pointe de l'innovation technologique depuis plus de 100 ans, NORTEL met en œuvre partout dans le monde les réseaux de télécommunications numériques les plus performants. En France, Nortel donne la priorité aux applications multimédia, aux centres d'appels évolués et aux réseaux intégrant voix et données.

Dans le cadre de son expansion, la Division Réseau d'Entreprises recherche des professionnels (H/F) performants:

Responsable opérations ENA01247

Vous aurez pour mission de gérer les projets d'installations, d'assurer le support après vente, auprès de nos clients, assisté d'une équipe d'experts. A la tête d'une équipe de plus de 25 personnes, vous travaillerez en étroite collaboration avec l'organisation européenne. Vous devrez faire évoluer l'organisation, afin d'aborder de nouvelles opportunités, d'accroître l'offre de services et d'améliorer la valeur ajoutée apportée aux clients.

Vous êtes ingénieur, de préférence télécom. Vous avez plus de 10 ans d'expérience professionnelle dans ce domaine. Vous savez gérer un centre de profit et votre capacité à animer une équipe n'est plus à démontrer.

Ingénieur commercial grands comptes ENA01347

Vous aurez pour mission de développer un portefeuille clients, d'anticiper et de répondre à leurs besoins. Vous bénéficierez d'un support marketing et technique pour atteindre des objectifs ambitieux. Vous serez l'interlocuteur privilégié de nos grands comptes stratégiques.

Vous êtes de formation Bac + 4/5 télécom, électronique, informatique. Vous avez au moins 5 ans d'expérience dans la vente de systèmes de communication d'entreprise et de centres d'appels évolués à des clients grands comptes, ainsi que de la gestion d'un portefeuille de prospects.

Ingénieurs support ENA01447

Vous aurez pour mission d'assurer la maintenance 2^{ème} et 3^{ème} niveau et/ou le support à distance des systèmes de commutation auprès de nos clients stratégiques, opérateurs et partenaires, en accord avec notre démarche qualité.

Vous êtes jeune ingénieur ou vous avez une expérience confirmée en téléphonie. Des connaissances réseaux locaux seraient appréciées. Poste évolutif.

Responsable installateurs ENA01547

Vous aurez pour mission de négocier des accords avec nos partenaires installateurs, de suivre leurs performances et de définir et mettre en place la charte qualité.

Vous êtes ingénieur informatique, électronique ou télécom. Vous êtes rigoureux, apte à la négociation et vous disposez d'une expérience dans le domaine de la qualité.

Une expérience significative des relations avec les installateurs serait un plus.

Responsable marketing ENA01647

A l'écoute des besoins du marché, vous aurez pour mission de gérer notre politique produits en liaison avec les équipes européennes.

Responsable de leur positionnement et de leur introduction sur le marché français, vous animerez un groupe de chefs de produits. Votre expertise sera reconnue auprès de notre force de vente.

Vous êtes de formation supérieure, vous avez une expérience de 5 ans dans les télécommunications et dans le marketing. Vous disposez d'une réelle capacité à motiver une équipe.

Pour tous ces postes basés à La Défense, une bonne connaissance des technologies télécom et réseaux, une réelle capacité à participer au changement et à nos perspectives de croissance sont requises.

Votre action sera axée sur l'amélioration constante de la satisfaction clients.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV en français et si possible en anglais) et de mentionner la (les) référence(s) choisie(s) sur la lettre et sur l'enveloppe à : NORTEL, Service Recrutement Europe, 33 quai Paul Doumer, Paris La Défense, 92415 Courbevoie Cedex.

D'autres opportunités existent au sein de notre société: vous pouvez nous envoyer votre candidature sous référence ENA01747.

EN BREF

- Nous générons un revenu mondial de plus de 12,8 milliards de dollars.
- Nortel emploie plus de 16.000 personnes en Europe.
- Nortel a réalisé une croissance en France de 40% en 1996.

*Etablissement Financier Français de tout premier plan,
au rayonnement international recherche deux collaborateurs :*

Ingénieur Systèmes et Réseaux

Vous participez à la mise en place et à l'administration des technologies Windows NT au sein de l'entreprise. Vous assurez le bon fonctionnement des systèmes d'information qui vous seront confiés et effectuez un travail de veille technologique, qui vous permet d'être une vraie force de proposition.

Vous disposez d'une expérience réussie de 3 ans au moins en tant qu'Ingénieur Système Windows NT, Micro ou UNIX, et possédez une bonne maîtrise des technologies et protocoles réseaux. *Réf. SLX16258*

Développeur Lotus Notes / Support Bureautique

Au sein de l'équipe informatique, vous développez dans un environnement Lotus Notes. A l'écoute des utilisateurs, vous les assistez sur les questions bureautiques et participez à des actions de formation sur les nouveaux outils informatiques que l'entreprise est amenée à déployer.

A 28 ans environ, vous maîtrisez Lotus Notes et l'environnement Micro bureautique et disposez d'une expérience d'au moins 2 ans dans un poste de développement. *Réf. DT16256*

Vous souhaitez évoluer au sein d'une équipe à taille humaine de haut niveau, vous êtes animé d'un fort esprit de service, prêt à adhérer aux valeurs de l'entreprise, curieux techniquement et intéressé par le monde de la banque et de la finance :

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél. + rémunération actuelle à Stéphane Lehideux ou Dimitri Tsamados, Michael Page Informatique, 3 boulevard Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex ou de taper votre CV sur 3617 MPage (Coché 3,48F/Mn) sous la référence choisie.



Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique



ROVER FRANCE filiale du groupe BMW/ROVER recherche pour son siège basé à Argenteuil (150 personnes, CA 4 Milliards de Francs) un(e)

Chef du Service Informatique

Argenteuil (95)

Directement rattaché au Directeur Financier, en liaison permanente avec notre Groupe basé en Grande-Bretagne, votre mission vous conduira principalement à :

- Assurer la forte disponibilité des systèmes en environnement HP 3000 (MPEX) et HP9000 (UX/ORACLE) et optimiser notre parc Micro sous les aspects performance, organisation et sécurité.
- Mener l'analyse des besoins utilisateurs, maintenir nos applicatifs existants, obtenir du Groupe les améliorations applicatives nécessaires à la filiale, et encadrer nos projets d'évolution internes et externes (informatisation du personnel itinérant, communication siège/terrain, Internet,...).
- Administrer notre architecture de réseaux LAN sous NOVELL et WAN (LS, X25) en intégrant de nouvelles solutions (WINDOWS NT, INTRANET, LOTUS NOTES).
- Encadrer l'équipe en place (5 personnes), en développant sa compétence et sa polyvalence.
- Proposer le plan stratégique annuel, ainsi que les budgets d'investissement et de fonctionnement.

Agé de 35/45 ans, de formation supérieure de type BAC + 4/5, vous justifiez d'une expérience d'environ 10 années en informatique, dont 2 à 3 ans dans des fonctions similaires, acquise dans un groupe international. *Pour ce poste, un anglais courant est impératif.*

Merci d'adresser CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à Stéphane Amiot, Michael Page Informatique, 3 bd Bineau, 92594 Levallois Perret Cedex ou de taper votre CV sur 3617 MPage (Coché 3,48F/Mn) sous référence SAM16625.



Michael Page Informatique
Le spécialiste du recrutement Informatique

Ingénieurs Commerciaux

SONOVISION ITEP Depuis plus de 40 ans, nous concevons, réalisons, et commercialisons des études techniques, des prestations d'ingénierie logistique et documentaire. La spécificité de nos prestations de services business to business nous permet de nous adapter au besoin de chacun de nos clients. C'est cette expérience, que nos 1.000 collaborateurs mettent chaque jour au service de nos clients, qui nous permet d'être dans notre métier le leader sur l'Europe. Pour compléter notre équipe commerciale dans les domaines de l'industrie, de l'informatique et de l'espace, nous recherchons :

Ingénieur commercial (H/F)

Toulouse/Pau

Industrie - réf. EX/IND

Vous désirez mettre à profit une expérience similaire de 3 ans dans les secteurs de l'énergie et du pétrole. Votre expérience vous a apporté la connaissance des équipementiers du BTP ou du pétrole.

Ingénieur commercial (H/F)

Paris

Informatique - réf. EX/INF

Votre expérience vous a permis de maîtriser la vente aux constructeurs informatiques et SSII, en particulier dans un contexte anglo-saxon ou à de grands comptes industriels. Une expérience réussie de la traduction de documents techniques serait un plus.

Ingénieur commercial (H/F)

Paris

Aéronautique ou Spatial - réf. EX/AER

C'est votre expérience de la vente de prestations de services, dans les domaines de l'étude et de l'intégration de systèmes d'information, qui fera la différence. De plus, vous connaissez le domaine de l'espace ou de l'aéronautique civil.

Ingénieur commercial (H/F)

Sophia-Antipolis

Industrie et divers - réf. EX/DIV

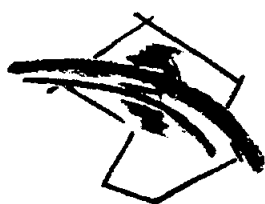
Vous participerez à la diversification et au développement des activités de notre agence de Sophia-Antipolis. Votre démarche consistera à étudier le marché local, établir et appliquer un plan de prospection, décoder les évolutions d'environnement et de stratégie clients. Une expérience dans les domaines de l'étude et de l'intégration de systèmes est nécessaire pour réussir cette mission.

Pour ces quatre postes, vous avez environ 30 ans et êtes, de préférence, de formation école de commerce. Vous gérez déjà des contacts à haut niveau (décideurs techniques et dirigeants). Votre autonomie, votre esprit d'équipe et bien sûr votre anglais courant, sont autant de qualités qui vous permettront d'évoluer vers de plus amples responsabilités au sein de l'entreprise.

Si vous vous reconnaissez dans l'un de ces profils, merci d'adresser votre candidature, sous la référence choisie, à SONOVISION ITEP - Isabelle Pourcel
86, rue Régnault - 75652 Paris Cedex 13.

★ EUROREC G. 01/94

Formation Professionnelle



ESEM - Université d'ORLÉANS

INGÉNIEUR GÉNIE DE L'ENVIRONNEMENT

"Le pari d'une double compétence"

Formation d'un an aux bases de la gestion de l'environnement, du traitement des pollutions, de la gestion des déchets, des risques technologiques et naturels, de la conduite des études d'impact.

Formation supérieure ouverte aux diplômés ingénieurs ou 3e cycle universitaire et à la formation continue.

Date limite d'inscription : 15 juin

Renseignements - Tél. : 02.38.49.45.43 - Fax : 02.38.41.73.29

polyCom

Polycom, opérateur international de télécommunications par satellites, est une filiale commune entre France Télécom FCR, / Agence France Presse / Société des Bourses Françaises, avec un chiffre d'affaires de 40 millions de Francs. Afin de renforcer notre présence auprès de nos clients, nous créons le poste de

Responsable développement Affaires H/F

Vous prenez en charge la gestion d'un portefeuille de grands comptes français et étrangers dont vous êtes l'interlocuteur privilégié pour les actions de vente de nos services. Vous avez également un rôle prépondérant dans l'élaboration de propositions marketing destinées à optimiser et développer nos ventes : études, veille, structuration des nouvelles offres de services. Vous avez notamment la responsabilité du développement de nouveaux projets pris en charge par la société.

De formation Ecole d'Ingénieur ou de Commerce, vous justifiez d'une expérience de 6 à 8 ans acquise dans la vente et/ou dans le marketing de services télécoms, et plus particulièrement satellites, auprès de grands comptes. La pratique courante de l'anglais est indispensable ; des déplacements en France et à l'étranger sont à prévoir.

Pour ce recrutement urgent, merci d'adresser votre C.V. avec lettre manuscrite et prétentions sous réf. LM/JMC/POLY1 à France Télécom FCR - DRHA - 124 rue Réaumur - 75091 Paris cedex 02.

ingénieurs DÉBUTANTS

Dès votre première expérience donnez de l'air à votre ambition

Prêt pour votre première expérience ? Adressez rapidement votre dossier de candidature à **EUROMESSAGES** 75 bd de la République 92514 Boulogne cedex en précisant la référence choisie sur l'enveloppe.

Nous sommes l'un des leaders mondiaux (14.000 personnes) implanté dans 22 pays dans le secteur des gaz industriels et de la chimie.

Nous accordons une grande confiance aux femmes et aux hommes que nous recrutons et nous vous proposons d'intégrer notre «Career Development Programme».

Diplômé(e) d'une Grande Ecole, vous parlez couramment l'anglais et êtes mobile géographiquement.

Vous effectuerez dans un premier temps 3 missions de 8 mois dans différents départements, marketing, vente, applications en France et à l'étranger.

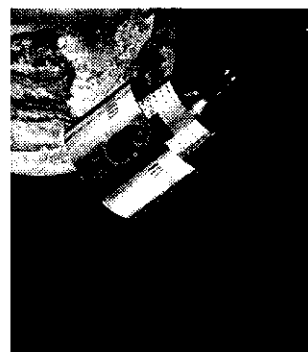
Une fois familiarisé avec nos métiers, vous vous verrez confier des responsabilités **COMMERCIALES** (réf. IC) ou **TECHNIQUES** (réf. IT) au sein de l'une de nos divisions.

AIR PRODUCTS

Carrières Européennes en Entreprises

couplage avec un ou plusieurs des titres suivants

NRC - HANDELSBLAD - EL PAIS - Le Monde - Süddeutsche Zeitung - BERLINGSKE TIDENDE
CORRIERE DELLA SERA - LE SOIR - De Standaard - THE INDEPENDENT - THE IRISH TIMES



Etablie en 1986 et se composant de 17 Etats-membres, le rôle d'EUMETSAT est de mettre en place opérer et exploiter le système européen de satellites météorologiques. Des données en provenance de ces systèmes sont non seulement essentielles pour des prévisions météorologiques précises et exactes, elles facilitent également une observation globale et la réalisation des programmes climatologiques et bénéficient directement aux économies nationales en permettant à des agences maritimes, agricoles, aéronautiques et autres de planifier leurs activités et d'agir avec plus d'efficacité.

Chef de la Division des satellites géostationnaires et Responsable du Programme Meteosat Seconde Génération

En tant que Chef de la Division des satellites géostationnaires (GEO) et Responsable du Programme Meteosat Seconde Génération (MSG), vous serez responsable de la gestion d'ensemble du Programme MSG, de la gestion du personnel de la Division GEO ainsi que de la définition et de la préparation du programme qui succédera au système de satellites géostationnaires MSG d'EUMETSAT.

Vous aurez la responsabilité globale de toutes les activités techniques, financières, de planification et de gestion du Programme MSG, ainsi que de la recette et de la réception du système MSG par la Division Opérations. Ces activités exigent un haut niveau d'interfaces, interactions et de coopération avec l'extérieur, en particulier avec l'Agence spatiale européenne pour l'approvisionnement des trois satellites MSG, ainsi qu'avec d'autres entités pendant toute la durée du développement, de la fabrication, des essais, du lancement et du service LEOP et de la recette en vol des satellites. Dans le cadre de la préparation du programme de satellites post-MSG, vous serez chargé(e) d'initier et de suivre toutes les activités stratégiques et préparatoires et de coordonner toutes les tâches associées à la définition des besoins du système et à la préparation de la proposition de programme.

Vous possédez une formation universitaire ou équivalente, assortie d'au moins dix années d'expérience dans le développement de systèmes satellitaires, acquise de préférence dans un environnement international (secteurs sol et spatial). Une expérience prouvée de la gestion de projets et/ou de programmes est nécessaire, de même qu'une bonne connaissance des opérations.

Fin négociateur, vous avez un sens de l'animation et une excellente capacité relationnelle qui vous permettent de motiver les équipes de projets. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais ou le français et avez de bonnes connaissances pratiques de l'autre langue.

Basé à Darmstadt, le poste est proposé pour une période initiale de quatre ans. En retour, EUMETSAT offre un salaire très compétitif et de nombreux autres avantages auxquels vient s'ajouter l'opportunité de relever le défi que constitue la gestion d'un programme européen majeur d'observation de la Terre au sein d'une organisation unique.

Les candidatures (lettre d'accompagnement, curriculum vitae, mentionnant le numéro de référence VN 97/3) sont à adresser en anglais ou en français à EUMETSAT, F. Jayawant, Postfach 10 05 55, 64205 Darmstadt, Allemagne.

Les candidats doivent être de la nationalité de l'un des Etats-membres d'EUMETSAT.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 25 mai 1997.

Etats-membres: Autriche, Belgique, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Grèce, Irlande, Italie, Pays-Bas, Norvège, Portugal, Espagne, Suède, Suisse, Turquie, Royaume-Uni

EUMETSAT

Europe's Meteorological Satellite Organisation
Organisation Européenne de Satellites Météorologiques